

ALGÉRIE - RUSSIE
Tenue de la troisième session du Dialogue stratégique bilatéral algéro-russe

P. 24

ALGÉRIE - BELGIQUE
M. Ouyahia reçoit le ministre belge des Affaires étrangères

P. 24

ALGÉRIE - LIGUE ARABE
Messahel prendra part ce jour au Caire à une session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe sur El-Qods

P. 24

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA, L'A INDIQUÉ : « L'Algérie disposée à former des imams en Belgique »

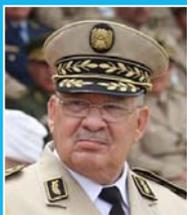
P. 24

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, NOUREDDINE BEDOUI :

« 2018 sera l'année de la mise à niveau pour le développement socio-économique de la wilaya de Béjaïa »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a fait état mardi de la volonté des pouvoirs publics à mettre à niveau le développement socio-économique de la wilaya de Béjaïa et lui donner l'opportunité durant l'année 2018 de résorber ses insuffisances. "L'année 2018 sera l'année de sa (Béjaïa) mise à niveau", a-t-il indiqué lors d'une rencontre avec les représentants locaux de la société civile et des élus, mettant en relief la volonté politique des pouvoirs publics de l'accompagner vers une étape supérieure de son développement.

P. 4



ARMÉE
Gaid Salah : La sécurité de l'Algérie et le renforcement de sa défense constituent «le motif intrinsèque» de l'existence de l'ANP

P. 3

LOI DE FINANCES 2018:
DG Impôts : «L'objectif est la relance de l'économie nationale»

P. 4

GRÈVE DU CNAPESTE :
Benghabrit : Le ministère de l'Éducation a déployé des efforts considérables pour résoudre les problèmes des syndicats

P. 5

HABITAT
Livraison de plus de 52.000 logements dans la wilaya d'Alger en 2018

P. 5

SANTÉ

PLANTES :
peut-on en mettre dans la chambre ?

P. p 12-13

LE MINISTRE DU COMMERCE, MOHAMMED BENMERADI, L'A AFFIRMÉ
«Un groupe de travail supervisé par le Premier ministre pour l'examen du système de subvention»

P. 7

F T BALL

COUPE D'ALGÉRIE (8^{ES} DE FINALE)
Le CR Zaouia honoré par le wali de Blida avant son match contre l'US Belkheir

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Identification des deux terroristes abattus à Jijel

P. 3

CONSEIL DE LA NATION Séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la Nation tiendra, ce matin à 10h, une séance plénière consacrée aux questions orales et destinée à plusieurs membres du Gouvernement, a indiqué hier un communiqué du Conseil. Ces questions

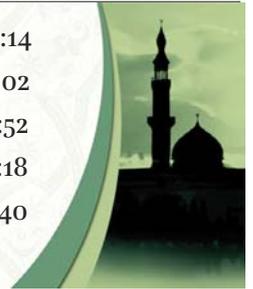
concerneront le Premier ministre et les ministres de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, de la Jeunesse et des Sports et du Tourisme et de l'Artisanat.



Horaire des prières

Jeudi 15 Joumada al oula 1439

Fajr	06:14
Dohr	13:02
Asr	15:52
Maghreb	18:18
Isha	19:40



HABITAT Temmar à Tlemcen



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelwahid Temmar, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Tlemcen. Durant cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son département ministériel.

LE 3 FÉVRIER À ALGER Réunion des P/APC

Le wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, présidera samedi 3 février à partir de 9h30 à la salle des conférences de la wilaya, une réunion qui regroupera les présidents des assemblées populaires communales de la capitale.



LE 3 FÉVRIER AU SIÈGE DU PARTI Rencontre nationale des bureaux de wilaya de l'ANR

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 3 février à partir de 10h au siège central du parti sis à Alger, les travaux d'une rencontre nationale des bureaux de wilaya. Cette rencontre sera consacrée à la présentation du bilan des activités du parti durant l'exercice 2017, les objectifs tracés



pour la nouvelle année 2018 et les positions de l'ANR vis-à-vis de l'actualité nationale et internationale.

LE 3 FÉVRIER À ZÉRALDA Session ordinaire de la commission centrale du PT

La secrétaire générale du parti des Travailleurs, Mme Louisa Hanoune, présentera samedi 3 février à partir de 10h, à l'Office du village des artistes de Zéralda, le rapport d'ouverture de la session ordinaire de la commission centrale du parti.



SAMEDI 3 FÉVRIER À TIPASA Cérémonie en l'honneur des élus du MPA



Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), M. Amara Benyounes, présidera samedi 3 février à partir de 10h30 à l'hôtel Necib, commune de Cherchell, une cérémonie en l'honneur des élus du parti de la wilaya de Tipasa.

GALERIE COULEURS ET PATRIMOINE Exposition de Mounia Ziane

La galerie d'art Couleurs et Patrimoine, abrite jusqu'au 6 février 2018, une exposition d'art plastique de l'artiste peintre Mounia Ziane intitulée «Cris et chuchotements».



Météo

	Max	Min
Alger	20°	08°
Oran	17°	07°
Annaba	20°	09°
Béjaïa	19°	09°
Tamanrasset	26°	14°

DEMAIN À LA GALERIE BENSEMMANE Vernissage d'une exposition collective d'artistes peintres

La galerie Bensemmane (Lotissement Saïd Hamdine, villa N°7 Hydra), organise demain vendredi 2 février à partir de 18h, le vernissage de l'exposition collective des artistes peintres Souhila Belbahar, Djahida Houadef, Dokman Amor Driss, Samia Choukhal, Salim Ouarab et Fethi Benouniche.

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 MB/S Algérie Télécom lance la nouvelle technologie «Idoom Fibre»



Idoom fibre d'Algérie Télécom est une nouvelle technologie très haut débit destinée aux clients résidentiels. L'offre est composée d'un accès Internet allant de 2 Mb/s jusqu'à 100 Mb/s et d'une ligne fixe avec un forfait d'appels illimités. Idoom fibre

d'Algérie Télécom offre une grande aisance dans l'usage d'Internet en termes de navigation et de téléchargement, elle offre également un meilleur temps de latence qui permet aux clients de visualiser des vidéos en streaming, de regarder la Télévision en haute définition (HD) et de passer des appels Téléphoniques via Internet avec tout le confort et la qualité de service garantis par cette technologie. Algérie Télécom aspire renforcer sa position actuelle de leader des télécommunications en étant à la pointe de la technologie à travers des services plus innovants et des réseaux puissants et fiables pour offrir à ses clients un grand confort dans l'usage des technologies de l'Information et de la Communication. Pour plus d'informations concernant les tarifs Idoom Fibre, Algérie Télécom vous invite à contacter le service client en composant le 12, à vous rapprocher de votre Agence Commerciale ou à consulter le site Internet: www.algeriatelecom.dz.

ALGER Lancement samedi du projet «Ecodzair»



Un nouveau projet appelé "Ecodzair", visant à renforcer la collaboration entre la wilaya d'Alger et la société civile algéroise, pour faire face aux défis environnementaux et améliorer le cadre écologique de la capitale, sera lancé samedi à Alger. Ce projet, impliquant dix (10) associations spécialisées dans le domaine environnemental au niveau de la wilaya d'Alger, vise à rendre "effective" la participation de la société civile locale qui devra travailler côte à côte avec la wilaya d'Alger pour l'initiation d'actions environnementales "efficaces" au niveau de la capitale.

AT 2,2 millions d'abonnés enregistrés à l'ADSL en 2017

Plus de 2,2 millions d'abonnés à l'internet haut débit filaire (ADSL) ont été enregistrés au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 374.000 clients par rapport à 2016, selon un bilan rendu public mardi soir par l'opérateur Algérie Télécom. Concernant la 4G LTE fixe (Internet haut débit sans fil fixe), 134.000 nouveaux clients ont été recensés en 2017, portant ainsi à 919.000 abonnés à ce service, a-t-on indiqué lors de la cérémonie de lancement de la nouvelle technologie très haut débit "Idoom fibre" à laquelle ont pris part des membres du gouvernement. Le nombre d'abonnés à la téléphonie fixe a, quant à lui, atteint 3,1 millions d'abonnés au 31 décembre 2017, soit 315.000 nouveaux clients par rapport à 2016, a-t-on noté. Algérie Télécom a indiqué, par ailleurs, que 1583 entreprises privées et 1131 publiques ont été reliées au réseau internet avec un débit allant entre 2 Méga et 1 Giga (1000 Méga).



ARMÉE

Gaïd Salah : La sécurité de l'Algérie et le renforcement de sa défense constituent "le motif intrinsèque" de l'existence de l'ANP

Le Général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a affirmé hier à Blida que la sécurité de l'Algérie ainsi que la préservation et le renforcement de sa défense constituent "le motif intrinsèque de l'existence de l'ANP" et représentent "la pierre angulaire" de tous les efforts de son développement, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"La sécurité de l'Algérie ainsi que la préservation et le renforcement de sa défense nationale constituent le motif intrinsèque de l'existence de l'ANP, digne héritière de l'ALN, et représentent également la pierre angulaire sur laquelle s'assoient tous les efforts de développement que notre Armée veut, avec l'aide d'Allah, réussir et aboutir, et ce, afin que l'Algérie demeure sauvegardée et souveraine et que ses fils restent à la hauteur du message et du legs de notre Glorieuse Révolution et capables de pérenniser ses nobles valeurs.

Qu'Allah nous assiste dans notre démarche!", a-t-il déclaré dans une allocution prononcée à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection à la Base Centrale Logistique, Chahid Mohamed Saoudi dit Si Mustapha, à Beni Merad (Blida) en 1^{ère} Région Militaire.

Durant cette visite inscrite dans le cadre du suivi du degré d'exécution du plan de rénovation et de modernisation du matériel et des équipements développés au niveau de cette grande base, le Général de Corps d'Armée accompagné du Général-Major Habib Chentouf, commandant de la 1^{ère} Région militaire, du Général Ali Akroum, Directeur Central du Matériel et du Général-Major Rachid Chouaki, Directeur des fabrications militaires, "a suivi un exposé global sur les missions et les réalisations de la Base présenté par le directeur général de la base, en abordant l'ensemble des actions entreprises dans le domaine de la rénovation et de la modernisation".

Il a inspecté ensuite les différentes chaînes de production et examiné les prototypes des équipements développés au niveau de cette importante Base, qui est "un pôle essentiel" pour le soutien et le maintien de l'état-prêt des unités de combat, que ce soit en matière de rénovation et de modernisation, ou en matière de maintenance du matériel au niveau des unités déployées à travers les six Régions.

Toujours et dans le cadre du développement et de la modernisation, M. Gaïd Salah "a inspecté un lot de camions et de véhicules construits respectivement par la Société Algérienne de Production du Poids-Lourd à Rouiba et la Société Algérienne de fabrication des véhicules à Bouchakif (Tiaret), relevant du MDN.

Ces camions et véhicules ont été modernisés au niveau de la base centrale Logistique, en les dotant de systèmes d'armement d'artillerie de campagne, de défense contre avions et d'autres équipements.

Il s'est également enquis, de visu, des différentes pièces de rechange fabriquées au niveau de cette structure pionnière que ce soit au profit du matériel de l'ANP ou des sociétés et entreprises nationales publiques et privées à l'instar de Sonatrach.

M. Gaïd Salah a tenu ensuite une rencontre avec les cadres et les employés de la Base Centrale Logistique, où il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée à toutes les grandes unités à travers les six Régions militaires via visioconférence, à l'entame de laquelle il a souligné "la fierté de l'ANP de ce qu'elle a pu réaliser, et ce que cette base stratégique réalise dans le domaine de la rénovation du matériel militaire et sa modernisation".

"Nous avons véritablement concrétisé, au sein de l'ANP, digne héritière de l'ALN, à travers le parcours de la Base Centrale Logistique, le principe que le voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas, et nous avons adopté, pour les parcourir, une devise qui exclut l'impossible devant la réalisation de nos objectifs quelle que soit l'ampleur des difficultés rencontrées, une devise qui repousse l'irréalisable pour faire de cet édifice de rénovation et de modernisation du matériel militaire un pôle stratégique, constituant aux côtés des autres monuments industriels, une plateforme d'impulsion effective pour une relance industrielle nationale, dont l'essence est un parcours stable et réfléchi, avançant pas à pas vers les objectifs escomptés dans ce domaine vital", a-t-il souligné.

Il a ajouté qu'en dépit des réalisations accomplies, je reste parfaitement convaincu que les étapes que nous devons encore franchir dans l'avenir, les objectifs que nous devons atteindre et les efforts que nous devons fournir sont considérables, au regard des futurs projets colossaux et pleins d'ambition, d'ores et déjà entamés dans le domaine de la rénovation du matériel militaire et sa modernisation, des projets dont la Base Centrale Logistique est le noyau central et le déclencheur principal".

"Ceci est l'ultime défi, auquel on ne peut que faire face, sur la voie des enjeux remportés, s'appuyant sur le soutien indéfectible dont jouit ce secteur vital de la part de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, sachez que ces grands défis relevés, dans tous les domaines, ne sauraient être remportés sans une ferme détermination et une persévérance à toute épreuve, renfor-



cées par les compétences requises et par une éthique irréprochable, en termes de loyauté, de sincérité et de conscience de l'importance des missions assignées et de la sensibilité des objectifs tracés", a-t-il déclaré.

Des objectifs à travers lesquels "nous visons les éléments de puissance afin d'atténuer graduellement la dépendance aux autres, et de prendre en charge la mission d'apporter la performance professionnelle et adaptée aux équipements de l'ANP, à même de rehausser fermement et continuellement les compétences opérationnelles et améliorer effectivement et qualitativement d'année en année le rendement sur le terrain", a indiqué M. Gaïd Salah, qui a rappelé, de nouveau, "l'épanouissement éclatant et le succès retentissant de la Base Centrale Logistique qui ne cesse de contribuer aux côtés des autres structures industrielles à maintenir la disponibilité opérationnelle du corps de bataille de l'ANP".

Il a estimé, dans ce sens, que "sans nul doute, les résultats réalisés jusque-là et dont témoignent ces réalisations ici présentes devant moi aujourd'hui, représentent des indices manifestes et expressifs que cette prestigieuse et grande Base dont la vocation est d'assurer, aux côtés des autres structures industrielles à maintenir la disponibilité opérationnelle du corps de bataille de l'ANP", ajoutant que cette base "est sur la bonne voie pour relever les défis dans les prochaines réalisations, et ce, grâce à la fiabilité et l'efficacité des concepts technologiques adoptés et aussi grâce à l'aptitude et à la compétence de la ressource humaine qui ne cesse de veiller au parfait accomplissement de ces missions".

"Nous sommes fiers aujourd'hui de dire que la renommée de la base centrale Logistique a dépassé nos frontières nationales.

Ceci est une vérité appuyée

par les réalisations importantes concrétisées en matière de coopération avec les pays étrangers, ce qui servira, pour vous, de motivation pour redoubler d'efforts dans l'objectif de franchir, avec l'aide d'Allah, d'autres étapes pour pouvoir atteindre des niveaux avancés dans le domaine de la rénovation, le développement et la modernisation, voire même l'industrialisation militaire qui demeure un objectif stratégique pour notre Armée et notre pays", a-t-il noté.

Il a mis en valeur, ensuite, les grands efforts consentis par les cadres de la Base parmi les ingénieurs, les techniciens et les employés, en vue de préserver cet important acquis, en les exhortant à fournir davantage d'efforts de développement et de modernisation afin d'atteindre un niveau scientifique et technologique qui permet d'atténuer la dépendance technologique.

"Pour conclure, je vous fais part de mon intime conviction que lorsque vous accomplissez votre devoir professionnel au niveau de la Base Centrale Logistique, vous êtes certainement conscients de l'importance des services que vous fournissez à votre pays l'Algérie en matière de renforcement multiforme des leviers de sa défense nationale", a indiqué M. Gaïd Salah, qui a écouté les interventions des personnels de la Base et les éléments des unités de l'ANP qui ont exprimé "leur fierté des importants exploits réalisés au niveau de ce bastion industriel".

Il a inauguré, par la suite, le Cercle régional de l'Armée qui constitue un nouvel et important acquis social pour l'ANP au regard de ce qu'il comprend comme infrastructures de loisirs au profit des personnels et des retraités du MDN et de leurs familles disposant de 100 chambres (200 lits) entre suites, chambres individuelles et doubles avant de procéder à l'inspection de ses différentes infrastructures.

LOI DE FINANCES 2018: DG Impôts : «l'objectif est la relance de l'économie nationale»

Le Directeur général des impôts, Mustapha Zikara, a affirmé, hier à Annaba, que la plupart des dispositions de la loi de finances 2018 confirment la tendance visant à "relancer l'économie nationale, à fournir l'environnement approprié pour accompagner, encourager les activités productives et à protéger et promouvoir le produit national".

En marge des travaux d'une rencontre d'information sur la loi de finances 2018, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie "Seybouse" d'Annaba, M. Zikara a indiqué à l'APS que la majorité des dispositions de cette loi repose sur "une facilitation des procédures et l'accompagnement de l'entreprise algérienne" et a pour objectif "l'amélioration du climat des affaires et la création d'un environnement propice pour une concurrence loyale".

Il a évoqué, dans ce contexte, en présence de cadres du ministère des Finances et d'opérateurs économiques locaux, la simplification des procédures liées aux impôts par le biais de l'unification des dates de déclaration, l'introduction du paiement électronique et l'obligation de la déclaration électronique, en sus de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales et l'incitation à l'investissement productif. Ce même responsable a également ajouté que les dispositions relatives à la lutte contre la fraude et à la protection du produit national déterminent les procédures fiscales, notamment en ce qui concerne les transferts de fonds et les transactions des grandes entreprises à capitaux étrangers et assurent, en outre, un accompagnement et une protection accrues de l'entreprise algérienne.

Au cours de cette rencontre, organisée dans un hôtel de la ville d'Annaba, des interventions ont été présentées portant sur les aspects législatifs et réglementaires de la LF 2018, ainsi que sur des aspects relatifs aux conflits, aux procédures fiscales et à la collecte des impôts. Les opérateurs économiques ayant participé à cette rencontre ont débattu de certains volets de la loi de finances 2018 et de son impact sur les petites et moyennes entreprises, ceux liés à l'investissement, inclus dans cette même loi, ainsi que les procédures fiscales visant à fournir davantage de foncier pour l'investissement industriel.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Identification des deux terroristes abattus à Jijel (MDN)

Les deux terroristes abattus mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la commune de Bordj Tahar, dans la wilaya de Jijel ont été identifiés, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale, dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire, le 30 janvier 2018, dans la localité de Mechtet Mohcen, commune de Bordj Tahar, dans la wilaya de Jijel (5^e Région militaire), qui s'est soldée par l'élimination de deux (2) dangereux terroristes et la récupération de trois (3) armes à feu et une importante quantité de munition, il a été procédé à l'identification de deux criminels", précise la même source. Il s'agit de "S. Adel", dit "Hichem Abou Rouaha", qui était chargé de la propagande et la provocation, quant au deuxième, il s'agit de "B. Tourki" alias "Abderrahim Haroun". Ces deux terroristes avaient rallié les groupes terroristes en 1994". Dans le même contexte de cette opération, menée dans la même localité, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit deux (2) casemates pour terroristes contenant une (1) grenade, une (1) mine de confection artisanale, (4) panneaux photovoltaïques, des denrées alimentaires, des effets vestimentaires et de couchage et d'autres objets", conclut le communiqué.

LA MINISTRE DE LA POSTE, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DES TECHNOLOGIES ET DU NUMÉRIQUE, IMANE HOUDA FARAOUN, L'A INDIQUÉ : « Un projet d'un Data-center de dimension internationale à Bouira »



La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Faraoun, a fait état mardi de l'existence d'un projet d'un Data-Center de dimension internationale qui sera implanté à Lakhdaria dans la wilaya de Bouira.

"Nous avons un projet de réalisation d'un Data-Center de dimension internationale qui sera implanté à Bouira, précisément dans la commune de Lakhdaria", a déclaré la ministre qui effectuait une visite de travail dans cette wilaya.

Relevant que cette acquisition est de nature à permettre à l'Algérie de "devenir un hébergeur de données", la ministre a souligné la concrétisation du projet qui va, cependant, "prendre du temps" compte tenu des conditions technologiques "assez complexes" et aussi des négociations à mener avec le partenaire technologique.

Interrogée sur un "prétendu monopole" qu'exerceraient des entreprises chinoises sur le marché des infrastructures algériennes, la ministre a infirmé l'existence d'une telle situation, précisant qu'un "choix technologique a été fait par l'Algérie en optant, sur des bases technologiques, pour deux partenaires chinois (Huawei et ZTE).

Elle a souligné que les deux groupes chinois "détiennent 60 % du marché mondial", ajoutant qu'une plus grande partie des marchés conclus avec ces partenaires porte sur la rénovation", expliquant qu'une opération de rénovation ne peut être confiée à un autre fournisseur.

Au cours de sa visite à Bouira, la ministre a inspecté plusieurs projets et infrastructures relevant de son secteur.

Au Complexe des télécommunications spatiales d'Algérie Télécom Satellite (ATS), sis à Lakhdaria, elle a suivi un exposé sur l'état d'avancement des travaux de modernisation du centre ainsi que les capacités des différents services et les solutions qu'ils offrent comme la géolocalisation et Internet par satellite.

La ministre a procédé par la suite au lancement officiel de la technologie FTTH (Fibre to the home), qui permet notamment une augmentation sensible du débit internet.

Cette nouvelle technologie, dont le lancement sera généralisé à travers le pays, est une solution pérenne et sécurisée qui permet un débit internet jusqu'à 100Mb/s pour les résidentiels et 1 Gb/s pour les professionnels, a-t-on précisé.

Elle s'est rendue par la suite dans l'école primaire "Akouche Amar" où elle a inauguré une salle multimédia dotée d'ordinateurs et relié à Internet au profit des élèves de l'établissement.

M. Faraoun a procédé également à la pose de la première pierre du projet de construction de la nouvelle recette principale de la wilaya, qui s'étale sur une superficie de près de 1 520m² et qui "contribuera au renforcement du réseau postal de Bouira qui compte actuellement 102 bureaux de poste avec la densité postale d'un bureau pour 7 798 habitants.

Par ailleurs, la ministre a présidé la cérémonie de signature d'une convention entre Algérie Poste et le Centre national des sports et loisirs de Tikjda (CNLSL) portant sur la pose de 20 Guichet automatique de billets de banque (GAB) afin de permettre aux visiteurs du centre de bénéficier des services d'AP et de contribuer à la promotion du tourisme dans la région.

A noter que la wilaya de Bouira a bénéficié, dans une première phase, d'un programme FTTH pour le raccordement de 1 990 logements situés dans la commune de Bouira et Sour El Ghazlane.

Cette première étape sera suivie par un vaste programme au courant de l'année 2018 composé de 72 projets FTTH pour le raccordement de 7224 logements et la modernisation du service au profit de 3 657 clients déjà existants.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, NOUREDDINE BEDOUI :

« 2018 sera l'année de la mise à niveau pour le développement socio-économique de la wilaya de Béjaïa »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a fait état mardi de la volonté des pouvoirs publics à mettre à niveau le développement socio-économique de la wilaya de Béjaïa et lui donner l'opportunité durant l'année 2018 de résorber ses insuffisances.

"L'année 2018 sera l'année de sa (Béjaïa) mise à niveau", a-t-il indiqué lors d'une rencontre avec les représentants locaux de la société civile et des élus, mettant en relief la volonté politique des pouvoirs publics de l'accompagner vers une étape supérieure de son développement.

Joignant l'acte aux paroles, le ministre, a annoncé dans ce sillage, l'octroi de plusieurs dotations financières, notamment pour la poursuite de la dynamique d'introduction du gaz et de l'électricité dans les localités et villages, situés à l'Est de la wilaya, d'un montant de 200 millions de dinars, l'alimentation en eau potable de quelques agglomérations à l'ouest de la wilaya, notamment Beni-Ksila, Saket et Boulimat, soutenue par une enveloppe complémentaire de 2,2 milliards de dinars, et le renforcement des infrastructures sportives, dont l'évaluation a été laissée aux soins des techniciens pour établir avec justesse les besoins.

Le ministre a également promis l'éventualité de financement des V.R.D, du nouveau pôle en construction à Oued-Ghir, à 10 km à l'ouest de Béjaïa dont la conception innovatrice a été appréciée, subordonnant cette décision à arbitrage à des instances centrales, qu'il va falloir associer.

D'autres décisions similaires ont été entérinées, mais non dévoilées,



laissant la primeur de l'annonce au wali et au président de l'APW.

S'agissant de l'AEP des agglomérations de l'ouest de la wilaya qui en sont dépourvues, M. Bedoui a fixé le mois de ramadhan pour y faire couler l'eau, affichant son mécontentement quant au retard accusé pour se faire.

"La ressource existe à profusion, l'Etat a donné les moyens pour sa mobilisation et sa distribution, mais les citoyens souffrent", a-t-il relevé, attribuant cette non correspondance à un problème de gestion et d'hommes qu'"il va falloir absolument réglé au plus vite".

Tout en rassurant sur l'engagement de l'Etat à tout faire pour servir les citoyens, le ministre n'a pas man-

qué de mettre le doigt sur les responsabilités locales, stigmatisant notamment les facteurs ayant impacté le développement local, dont notamment les oppositions et le refus de passage à certains projets structurants (eau, gaz, électricité, ...), ainsi que la fermeture de routes.

"Il faut se dire certaines vérités", a soutenu le ministre, plaidant, dans ce sens, en faveur de la participation des citoyens à la prise de décision et de la démocratie participative qui reste, a-t-il dit, une garantie de bonne gouvernance.

Dans ce contexte, le ministre a invité les élus à développer leurs communes, en favorisant l'investissement, créateur de richesses et d'emplois.

Il insistera à ce titre sur la création, dans leur territoire de zones d'activités réduites, afin d'insuffler à leur collectivité de nouvelles dynamiques.

Le ministre, qui a séjourné deux jours durant dans la wilaya de Béjaïa, a visité des unités économiques, des zones industrielles, des exploitations agricoles et des sièges communaux au sein desquels il s'est intéressé, notamment, à la modernisation de l'administration, particulièrement dans son volet numérique inhérent à l'établissement de documents officiels (permis de conduire, carte grise, passeport, entre autres) et qui semble aller bon train.

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE, M. MUSTAPHA GUITOUNI, L'A DÉCLARÉ DE MÉDÉA :

Electrification et raccordement en gaz naturel : aucun projet n'a été gelé, mais reporté

Le ministre de l'Énergie, M. Mustapha Guitouni a déclaré, mardi à Médéa, que les projets d'électrification et de raccordement en gaz naturel, déjà inscrits, sont maintenus et seront relancés, une fois que la situation financière du pays s'améliore.

"Aucun projet d'électrification ou de raccordement en gaz naturel qui a été inscrit, dans le passé, a été gelé, mais, il s'agit, d'un report décidé par les pouvoirs publics, jusqu'à ce que la situation financière du pays soit en mesure d'assurer la concrétisation de ces projets", a indiqué le ministre, en marge de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya.

M. Guitouni a affirmé, dans ce contexte, que l'état va consentir un effort supplémentaire pour permettre à des wilayas, comme Médéa, de rattraper le retard accusé en matière notamment en gaz naturel, dont le taux actuel se situe au alentours de 47%, ajoutant que l'objectif, à court terme de son département, est d'aligner le taux de cette wilaya sur celui enregistré dans d'autres régions du pays.



Il a évoqué, par ailleurs, la disponibilité de son département à accompagner l'opération de retour des populations dans leurs lieux de résidence d'origine, à travers la mise en place d'une formule de financement triangulaire (sonelgaz-wilaya et communes) pour raccorder les villages et hameaux qui ont été désertés lors de la décennie noire et permettre à ces habitants de retrouver une nouvelle vie.

Le ministre avait donné, dans la matinée, le coup d'envoi des travaux de raccordement en gaz naturel de

la ville de Tablat, au nord-est de Médéa. Ce projet permettra de raccorder, une fois achevé, pas moins de 2876 foyers, à partir du gazoduc qui transite de Beni-Slimane (est) vers la localité d'El-Haouidine, au nord-est. Il a procédé, par la suite, à la mise en service des réseaux de distribution public (DP) de gaz naturel au niveau des communes de Sedraya (est) et Beni-Slimane, pour un nombre respectif de 1000 et 1145 nouveaux abonnés.

Au niveau du village de tamda, commune de Souagui, le ministre a procédé à la mise en service d'un réseau d'électrification rural au profit d'une quarantaine de familles, parmi celles qui ont choisies de regagner leur village d'origine.

Dans la commune de Bougezoull, sud de Médéa, M. Guitouni a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un poste de transformation électrique à Haute tension, appelé à assurer une meilleure couverture électrique dans cette partie de la wilaya et renforcer, à travers le système de transfert d'énergie, le réseau électrique local.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, ABDELGHANI ZAALANE, L'A INDIQUÉ À SÉTIF

Le doublement de la voie Sétif/El Gourzi (Constantine) devrait être réceptionné en juin 2018

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a insisté mardi à Sétif sur la nécessité de réceptionner l'opération de dédoublement et modernisation de la voie ferroviaire Sétif/El Gourzi (Constantine) sur 118 km en juin prochain.



Il ne reste désormais plus aucun empêchement à la réception de ce projet puisque son tracé est totalement libéré de Sétif à Constantine après la levée de toutes entraves liées au transfert des réseaux divers (gaz, électricité, eau), à l'expropriation et au paiement des redevances des entreprises de réalisation", a assuré le ministre au village Belhouchet près de la daïra de Bir El Arch, où il a eu à

suivre deux exposés sur cette opération et sur le secteur des transports dans la wilaya.

Il est temps que le pays bénéficie de ce projet qui aura un impact socioéconomique positif, a ajouté M. Zaalane qui a déclaré "qu'un tronçon de 30 km de ce projet qui affiche 92

% de taux d'avancement des travaux sera livré la semaine en cours".

Le ministre a inspecté le projet d'extension de la piste de l'aéroport "8 mai 1945" et a suivi un exposé sur le projet d'extension de son aérogare.

Il devra également inspecter le projet de dédoublement sur 15 km de la RN-77 entre El Eulma et l'intersection de la RN-75 mené dans le cadre d'une initiative commune de bénévolat d'entreprises des deux secteurs public et privé.

Dans la commune d'El Guelta Zargua, le ministre inspectera le projet autoroutier entre Djendjen (Jijel) et El Eulma sur 55 km ainsi que la voie de contournement de la ville de Sétif de 22 km entre les deux RN 28 et 5 également réalisée dans le cadre d'une opération de bénévolat des entreprises.

Il visitera également le projet de tramway de la ville de Sétif et suivra un exposé sur l'opération.

GRÈVE DU CNAPESTE :

Benghabrit : Le ministère de l'Éducation a déployé des efforts considérables pour résoudre les problèmes des syndicats



La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a indiqué mardi depuis Ghardaïa que son département a déployé des efforts considérables pour résoudre les problèmes et autres doléances des syndicats du secteur de l'éducation.

S'exprimant en marge de la conférence nationale portant sur les alternatives pédagogiques et didactiques pour la compréhension de l'écrit, Mme Benghabrit a expliqué que cette "forme de protestation" (ndlr : grève illimitée) décidée par le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPESTE) et déboutée par la justice, "n'existe pas dans le glossaire du monde du travail et du syndicalisme", a-t-elle martelé.

"Nous étions et nous sommes totalement disponibles à répondre aux doléances réglementaires des travailleurs et syndicats de l'éducation et les portes du dialogue civilisé sont toujours ouvertes", a-t-elle souligné, précisant avoir demandé aux responsables du Cnapeste de suspendre la grève illimitée avant d'entamer un dialogue serein.

"Nous sommes prêt à répondre à toutes les doléances réglementaires".

"Toute la société algérienne a droit à la vérité et nous allons la dévoiler prochainement", a-t-elle indiqué, avant de préciser que le CNAPESTE reste le seul syndicat à ne pas ratifier la charte de l'éthique du secteur de l'éducation.

M^{me} Benghabrit a révélé que des parents d'élèves ont déposé plainte contre cette grève illimitée jugée illégale.

Elle a tenu également à rassurer les élèves que des dispositions ont été prises aussi bien à Blida qu'à Bejaïa, pour finaliser le programme scolaire des classes en grève.

La ministre a réitéré son appel au dialogue civilisé dans l'intérêt des élèves et pour une école algérienne de qualité, dialogue conditionné par la suspension de la grève.

Le CNAPESTE a décidé de lancer le 17 janvier dernier une grève ouverte et illimitée, notamment à Bejaïa et Blida.

M. ABDELGHANI ZAALANE :

«Le tramway de Sétif sera opérationnel le 8 mai»

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a révélé mardi à Sétif que le tramway de la capitale des Hauts-Plateaux sera opérationnel le 8 mai prochain.

Le ministre qui effectuait une visite de travail dans cette wilaya, a affirmé, à bord d'une rame du tramway qui l'a transporté de la station d'entretien à la stèle érigée à la mémoire de Saâl Bouzid, premier martyr de ces massacres sanglants que ce projet qui a coûté à l'Etat 30 milliards DA entrera en service le 8 mai prochain à l'occasion du 73^{ème} anniversaire de ces massacres.

Il a ajouté que ce projet donnera un nouvel essor au plan de la circulation de la ville dont 40.000 habitants devront quotidiennement emprunter le tramway dont "le tracé a été excellentement étudié" sur les 15 km joignant l'Est à l'Ouest de la cité en traversant plusieurs quartiers populaires, a indiqué le ministre assurant que sa rentabilité est garantie pour l'entreprise d'exploitation tout comme ses utilités pour le citoyen.

"Des tarifs étudiés et tenant compte du pouvoir d'achat du citoyen" seront proposés par le tramway de Sétif dont les travaux seront achevés en mars puis suivis en avril par les essais non commerciaux avant d'entrer en service en mai, a encore assuré M. Zaalane.

Lors de son inspection du chantier de la pénitente autoroutière reliant le port de Djen Djen (Jijel) à l'autoroute Est-ouest à hauteur de la ville d'El Eulma (Sétif) sur 110 km dont 55 km dans la wilaya de Sétif, le ministre a indiqué que le taux d'avancement du projet engagé sur un tracé "à relief difficile" a atteint 30 % et sera réceptionné par tronçons dont le premier long de 17 km dans la tranche située dans la wilaya de Sétif sera réceptionné en septembre 2018.

Le ministre a exhorté les entreprises de réalisation à respecter les délais de livraison au regard de l'importance du projet qui brisera définitivement l'enclavement de la wilaya de Jijel et dynamisera les échanges entre Jijel et Sétif.

Avec l'autre l'opération de modernisation de la RN-75, Sétif sera reliée aux deux ports de Jijel et de Bejaïa.

M. Zaalane a salué l'initiative d'hommes d'affaires prenant en charge à titre de solidarité le financement de la réalisation de plusieurs projets démontrant de leur sens patriotique même si cela reste peu comparativement à l'effort fait par l'Etat.

Le ministre des Travaux Publics et des Transports a inspecté en outre plusieurs projets de son département dont celui de l'extension de la piste de l'aéroport 8 mai 1945 où il a suivi un exposé sur le projet d'extension de l'aérogare du même aéroport et sur le secteur dans la wilaya.

A Bir El Arch, il a visité le chantier de dédoublement et de modernisation de la voie ferroviaire Sétif/El Gourzi (Constantine) et celui de dédoublement de la RN-77 entre El Eulma et l'intersection de la RN-75 sur une distance de 15 km pris en charge à titre bénévole par des hommes d'affaires de la wilaya de Sétif.

SANTÉ

Grève des médecins résidents : la tutelle accède à certaines revendications

Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière a répondu favorablement à certaines revendications soulevées par les médecins résidents grévistes, liées essentiellement à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre du service civil, a annoncé mardi à Alger un responsable du ministère, réitérant l'attachement de la tutelle à poursuivre le dialogue.

La tutelle a accédé à plusieurs revendications soulevées par les médecins résidents, en grève depuis plus de deux mois, notamment celles relatives à la durée du service civile, à la mise à disposition d'un logement de fonction avant l'affectation du médecin résident dans des wilayas reculées, à l'autorisation du regroupement familial pour les couples de médecins résidents et à l'introduction de mesures "incitatives", a déclaré l'inspecteur général du ministère de la Santé, Omar Beredjouane lors d'une confé-

rence de presse animée avec le président de la Confédération des doyens des facultés de médecine, le Pr.

Salah Eddine Bendib, au terme de la réunion de la Commission intersectorielle avec les représentants du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA).

Il a ajouté que d'autres revendications avaient été satisfaites par la tutelle, dont le droit de bénéficier des œuvres sociales, le droit de bénéficier d'une journée pédagogique par semaine et l'intégration des médecins résidents au sein des commissions nationales d'experts, avant de réitérer l'attachement du ministère à poursuivre le dialogue.

Le responsable a précisé qu'il avait été convenu avec le CAMRA d'un plan d'action pour la prise en charge de revendications urgentes et d'autres revendications à moyen et long termes, notamment celle relative à

la révision de certains textes législatifs à l'instar du service civil introduit en vertu de la loi sur la santé de 1985.

Cernant l'amélioration des conditions de travail, le responsable a fait état de la mise en place de plateaux techniques dans des établissements hospitaliers de référence dans les régions d'affectation des médecins résidents au titre du service civil, ajoutant qu'il avait été convenu de réduire la durée de celui-ci en fonction des besoins des citoyens dans ces régions.

S'agissant de la révision du statut de ce corps et de certaines primes liées au service civil, il a soutenu que le ministère "ne peut pas le réviser parce que les statuts et certaines primes relèvent d'autres secteurs concernés par l'affectation d'employés dans les wilayas du sud et des Hauts plateaux outre le fait qu'ils sont régis par des décrets exécutifs et des lois nationales".

Le Pr. Bendib a, pour sa part, précisé que les 12 représentants nationaux du CAMRA étaient sortis de la réunion d'aujourd'hui "convaincus de la poursuite du dialogue". Les représentants du collectif ont déclaré qu'"ils se sont retirés de la réunion en raison de l'absence de représentants des autres secteurs, alors qu'il était convenu qu'il s'agirait d'une réunion de dialogue avec les représentants du ministère de la Santé pour négocier les revendications relevant du secteur", a-t-il dit.

Le CAMRA insiste, depuis le début de la grève le 14 novembre 2017, sur l'impératif de trouver des solutions urgentes à leurs préoccupations restées en suspens depuis 2011 et liées principalement à la suppression du caractère obligatoire du service civil, au service national, à l'amélioration des conditions de travail et à la formation.

HABITAT

Livraison de plus de 52.000 logements dans la wilaya d'Alger en 2018

La livraison de 52.488 logements et le lancement de 21.855 autres sont prévus durant l'année 2018 dans la wilaya d'Alger, a indiqué le directeur de l'habitat auprès de cette wilaya, Smail Loumi, dans un entretien accordé à l'APS.

Les 52.488 logements à livrer comprennent 7.416 Logements publics locatifs (LPL), 5.566 logements participatifs (LSP), 30.035 logements en location-vente, 9.233 logements promotionnels publics (LPP) et 238 logements inscrits dans le cadre du Fonds national de péréquation (FNPOS).

Pour les 7.416 Logements publics locatifs livrables en 2018, 1.710 logements seront livrés par l'Office public de gestion immobilière (OPGI) de Bir Mourad Rais, 1.801 logements par l'OPGI de Hussein Dey, 3.705 logements par l'OPGI de Dar El Beida et 200 logements par la Direction du logement de la wilaya d'Alger.

Concernant les 21.855 logements dont le lancement de réalisation est prévu au cours de l'année 2018, le même responsable précise qu'ils se composent de 218 LPL, 19.540 en location-vente et 2.097 LPP.

Un programme de logements de plus de 221.000 unités

Questionné sur la consistance du programme global de logements de la wilaya d'Alger arrêté au 1er janvier 2018, M. Loumi fait savoir qu'il est de 221.111 logements toutes formules confondues, répartis entre 176.449 logements en cours de réalisation et 44.662 autres non encore lancés.

Il s'agit de 27.397 LPL, 269 logements sociaux, 19.906 LSP, 135.624 en location-vente, 3.820 Cnep/location-vente, 18.436 LPP, 1.284 FNPOS, 2.661 logements inscrits dans un programme commun entre des APC et la CNEP, ainsi que 11.714 logements promotionnels libres.

S'agissant des 27.397 LPL programmés, le même responsable indique que les travaux de réalisation avaient été lancés pour 27.179 unités, tandis que le programme des 218 unités restantes, inscrites dans le cadre de la restructuration des "houaches", n'a pu être concrétisé à ce jour "faute de procédures réglementaires".

En outre, poursuit-il, sur ces 27.179 LPL en cours de réalisation, 2.928 logements (relevant de l'OPGI de Dar El Beida) sont à l'arrêt en raison de contraintes liées à la nature du sol, ajoutant qu'une procédure de délocalisation a été engagée.

Aussi, un programme de 700 autres LPL dans la commune des Eucalyptus (relevant de l'OPGI de Bir Mourad Rais) est également à l'arrêt pour une contrainte liée à la nature juridique du terrain.

A cet effet, 4 sites d'une capacité de 25 hectares ont été proposés pour la prise en charge du programme de ces logements à l'arrêt.

M. Loumi explique que les difficultés entravant la réalisation de certains programmes de logements locatifs dans la capitale sont également liées à des contraintes techniques comme c'est le cas d'un programme de 600 logements à Ain Benian, retardé par la présence de cavités sur la tranche réalisée en gros œuvre.

La demande de réévaluation des coûts des projets, la défaillance des entreprises, les terrains accidentés et la présence de lignes électriques sur les sites abritant anciennement des bidonvilles, figurent aussi parmi les facteurs entravant le lancement et la finalisation de ces projets d'habitat à Alger.

Dans le cadre du programme d'éradication de l'habitat précaire dans la wilaya d'Alger, un programme de 84.766 logements LPL est mobilisé dans le but d'améliorer les conditions de vie des résidents des bidonvilles et des habitations précaires, relève le même responsable, précisant que le diagnostic opéré en 2007, après actualisation, a fait ressortir 72.752 familles à reloger.

Dans la perspective pour l'année 2018 et dans le cadre de la poursuite du programme de relogement, la wilaya d'Alger dispose d'un programme de 15.864 logements composés de 3.626 logements mobilisés pour la 2^{ème} et 3^{ème} phase de la 23^{ème} opération de relogement, prévues durant le premier trimestre de 2018 et dont les travaux de voiries et réseaux divers (VRD) sont en cours.

S'y ajoutent 4.822 logements achevés et dont l'habitabilité est subordonnée aux travaux des VRD primaires et secondaires non inscrits, ainsi que 7.416 logements prévus en livraison cette année.

PARLEMENT

APN: présentation de projets de loi relatifs aux conditions d'exercice des activités commerciales et à la protection du consommateur

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a présenté, mardi, devant les membres de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN) les deux projets de loi relatifs aux conditions d'exercice des activités commerciales et à la protection du consommateur et à la répression des fraudes.

Intervenant lors de la réunion de la Commission, présidée par M. Fouad Benmerabet, en présence du ministre des Relations avec le parlement, Tahar Khaoua, le ministre a précisé que le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 04-08 relative aux conditions de l'exercice des activités commerciales, objet de la présentation, vise l'amélioration du climat des affaires, l'assouplissement des procédures administratives en matière de création d'entreprises et la mise en place d'une assise juridique pour le portail électronique relatif à la création d'entreprises.

La mise en place d'une base juridique pour le portail électronique destiné à la création d'entreprises est "un impératif" en vue de regrouper sur un seul interface les missions de toutes les instances concernées (notaires, services d'impôt, centre national du registre de commerce, Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés), a précisé le ministre ajoutant que ce portail permettra aux personnes désirant créer des entreprises de faire l'inscription électronique à distance et d'obtenir un numéro d'identification unifié, ce qui va également contribuer à l'amélioration du climat des affaires.

Le texte vise, en outre, à garantir un approvisionnement maîtrisé du marché et à faciliter l'accès aux activités et professions réglementées soumises au registre de commerce.

S'agissant du volet technique de ce portail, le ministre a fait savoir que le ministère de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique est chargé en collaboration avec les départements ministériels concernés d'accélérer sa mise en ligne et du suivi de l'exécution des procédures relatives à la signature et à la certification électroniques. La concrétisation de ce projet aura un impact positif dans le domaine de l'économie, en ce sens qu'il permet de hisser l'économie nationale au rang des économies développées ayant introduit dans leurs législations ces mécanismes électroniques, a ajouté le ministre.

Pour ce qui est de l'approvisionnement du marché de manière à évi-



ter les pénuries, le projet de loi propose une série de mesures d'application en matière de gestion des permanences à l'instar des heures de fermeture et d'ouverture des locaux, du programme de relèvement et des congés à l'effet d'assurer l'approvisionnement aux citoyens et la continuité des prestations du service public.

Concernant l'assouplissement des procédures relatives à la création d'entreprises, l'accès aux activités et professions réglementées soumises à inscription au registre de commerce a été facilité en vertu de l'article 25 de la loi 04-08, avec le maintien du principe du contrôle permanent par les secteurs concernés.

S'agissant du projet de loi relatif à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, il a été introduit un renvoi à la réglementation dans l'article 11, qui garantit ainsi une assise juridique à l'élaboration des spécificités et exigences applicables à certains produits, pour être une référence technique aux agents de contrôle.

A ce propos, le ministre a précisé que les résultats des enquêtes effectuées par les services de contrôle ont révélé la non conformité de certains produits alimentaires, principalement en matière de taux de plafonnement des ingrédients.

Par ailleurs, le ministre du Commerce a indiqué, dans le cadre du contrôle aux frontières durant l'année 2016 et le 1^{er} semestre de

2017, que sur un total de 1874 produits importés 95% n'était pas conforme aux normes d'étiquetage.

Il a fait état également de l'encadrement des conditions et modalités d'application des dispositions de l'article 116 relatif au service après vente à travers l'introduction d'un alinéa définissant les modalités du service après vente par voie réglementaire et l'institution de droit de rétraction conformément aux normes internationales.

Dans le cadre de la coordination intersectorielle pour lutter contre la contrefaçon, un nouveau article a été proposé qui prévoit des mesures conservatoires concernant les produits suspects, notamment pour les agents chargés du contrôle relevant de l'administration chargée du commerce, lesquels peuvent intervenir dans ce domaine.

Le projet de loi prévoit, en outre, l'introduction de "la fermeture administrative de locaux", fixée à 30 jours en vue de distinguer entre l'arrêt temporaire de l'activité à l'effet d'éviter l'entrave des étapes de production par la fermeture administrative de l'entreprise et l'arrêt temporaire de l'activité, objet de la contravention qui est suffisant.

M. Benmerabet a déclaré, dans ce sens, que l'économie de par le monde connaît un développement accéléré qui nécessite d'adapter et de modifier certaines lois à même d'avoir un impact positif sur l'économie nationale.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une bombe artisanale détruite par un détachement de l'ANP à Tizi-Ouzou (MDN)

Une bombe de confection artisanale a été découverte et détruite par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) mardi à Tizi-Ouzou, dans le cadre de la lutte antiterroriste, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 30 janvier 2018 à Tizi-Ouzou (1^{ère} Région militaire), une (1) bombe de confection artisanale", précise le communiqué.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP "ont intercepté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^{ème} Région militaire), deux (2) contrebandiers, trois (3) véhicules tout-terrain, 1,95 tonne de denrées alimentaires, 850 litres de carburant, huit (8) groupes électrogènes, cinq (5) marteaux

piqueurs et un (1) détecteur de métaux", note la même source. Dans le même contexte, des Garde-frontières "ont saisi à Tlemcen (2^{ème} Région militaire), 7,5 kg de kif traité et 2.315 comprimés psychotropes", tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale "ont saisi 3.018 unités de différentes boissons, 8.620 boîtes de tabac et 600 unités d'articles pyrotechniques à Mostaganem (2^{ème} Région militaire), Ouargla et In Amenas (4^{ème} Région militaire)".

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-côtes "ont déjoué, à El-Kala (5^{ème} Région militaire), deux tentatives d'émigration clandestine de neuf (9) personnes, alors que trente et un (31) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Béchar et Ouargla", ajoute la même source.

COMMERCE

LE MINISTRE DU COMMERCE, MOHAMMED BENMERADI, L'A AFFIRMÉ :

«Un groupe de travail supervisé par le Premier ministre pour l'examen du système de subvention»

Le ministre du Commerce, Mohammed Benmeradi a fait savoir, mardi, qu'un groupe de travail supervisé par le Premier ministre, et regroupant des représentants du ministère des Finances et de plusieurs autres départements se penche actuellement sur l'examen du système de subvention pour passer à un système ciblé.

Répondant aux préoccupations des membres de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN sur les mesures à prendre pour orienter les subventions de l'Etat, le ministre a indiqué que le groupe de travail installé au niveau du Premier ministre se penche sur le dossier, précisant que l'opération ne serait pas achevée avant fin de 2018.

Il a rappelé que cette révision s'inscrit dans le cadre des réformes annoncées par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia lors de la présentation de son plan d'action devant les membres de l'APN.

M. Benmeradi avait déclaré dimanche qu'une évaluation du système de subvention était en cours au niveau du gouvernement, ajoutant "nous sommes en train de travailler pour voir concrètement comment basculer d'un système de subvention généralisé vers un système ciblé qui nous permettra de mettre fin à cette incohérence qui contribue aux dérèglements observés dans le commerce



extérieur". Répondant à d'autres questions des députés de la Commission parlementaire sur la conjoncture économique du pays et les mesures prises à l'effet de réduire la facture d'importations, le ministre a mis en avant le caractère temporaire de la suspension d'importation de 851 produits. Soulignant que ces mesures ont pour but essentiel l'encouragement de l'industrie nationale, le

ministre a précisé que 85% des entrants étaient importés.

Le ministre a précisé que la décision de suspendre l'importation des 851 produits a été le fruit d'un travail de quatre mois à travers des rencontres avec les producteurs locaux dans différentes filières, ajoutant que ses services reçoivent désormais des demandes quotidiennes pour la protection du produit local.

AGRICULTURE - ASSURANCES

Engouement timide pour les assurances agricoles à Oran

L'antenne de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) d'Oran œuvre à drainer un plus grand nombre d'agriculteurs et d'éleveurs vers les assurances agricoles offertes, mais l'engouement demeure timide ne dépassant pas 20% du chiffre d'affaires en 2017, a déclaré le directeur local.

L'affluence des agriculteurs et éleveurs est très faible ou timide sur les produits d'assurances de la CNMA en dépit du nombre des journées de sensibilisation et d'information organisées par cette caisse l'année dernière au profit des agriculteurs, a souligné Mohamed Kessi.

Les assurances agricoles à Oran représentent entre 16 et 18 pc du chiffre d'affaires global de la CNMA en 2017 estimé à 300



millions DA, ce qui reste en deçà des objectifs et des prévisions de la caisse, a-t-il dit.

La CNMA ambitionne de parvenir à un niveau comme celui dans des pays dans le monde où les assurances agricoles représentent 80 pc du chiffre d'affaires, a-t-on fait savoir.

Des facilités et des mesures incitatives sont

accordées aux agriculteurs et des éleveurs pour les souscriptions et le versement de cotisations, en plus des réductions dans les contrats d'assurances agricoles et accompagnement total de l'agriculteur, a-t-on rappelé, insistant sur la nécessité de doubler d'efforts d'information et de sensibilisation.

Concernant les assu-

rances sur les produits agricoles, il a été introduit en 2017 des produits d'assurance contre le verglas, les crues, les tempêtes, les vents chauds (Siroco) qui affectent les récoltes agricoles après que la CNMA couvrirait seulement l'assurance des produits agricoles contre le froid, a-t-on précisé.

S'agissant des assurances du bétail, le contrat comportait des assurances pour cause de mort de vaches ou atteinte d'une maladie non contagieuse, maladies du tube digestif et autres incidents, pour adopter ensuite les maladies à déclaration obligatoire dont la fièvre aphteuse, la brucellose et la tuberculose qui n'ont pas fait l'objet d'indemnisation par la CNMA auparavant, a-t-on ajouté.

INDUSTRIE

M'sila : extension du foncier industriel de la ville de Boussaâda

Le foncier industriel de la ville de Boussaâda (M'sila) a été élargi de 142 hectares au cours de l'année de 2017, ont indiqué mardi les services de la wilaya.

Selon la même source, cette surface a été créée en 2017 en extension de la zone d'activités de Boussaâda pour être divisée en 538 parcelles, et distribuées dans leur totalité au profit d'investisseurs venus de différentes régions du pays.

Un montant de 116 millions de dinars a été puisé dans le plan sectoriel de développement pour le financement des travaux d'aménagement de cette zone située sur un site stratégique relié aux réseaux de routes nationales et de

chemins de wilayas et se trouvant à proximité de la région de Maâdher Boussaâda connue pour son activité agricole.

De leur côté, les membres de la chambre locale de commerce et d'industrie ont affirmé que cette zone d'activité devrait être élargie davantage pour les avantages qu'elle offre notamment aux investisseurs dans les domaines agropastoral et touristique.

Il est à noter qu'afin d'encourager l'investissement local et national, les chantiers de réalisation de plusieurs zones d'activités et de stockage sont menés actuellement à travers la wilaya de M'sila.

ENERGIE:

Alnaft lance plusieurs études pour évaluer le potentiel non conventionnel et offshore

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a lancé plusieurs études pour évaluer le potentiel de l'Algérie en offshore et en ressources non conventionnelles, a annoncé à Houston le président de son directoire, Arezki Hocini.

"Nous menons six études pour déterminer avec précision ce que nous avons comme potentiel en offshore et en ressources non conventionnelles", a indiqué M. Hocini lors du deuxième forum algéro-américain sur l'énergie qui s'est tenu à Houston.

Les études concernent tous les bassins du Sahara et l'ensemble des côtes algériennes et visent à évaluer de façon complète les réserves d'hydrocarbures du pays.

Déjà, les résultats de la première étude menée par Sonatrach dans le bassin d'Ahnet sont encourageants et ont montré une forte récupération d'hydrocarbures, qui est même supérieure à la moyenne mondiale, a déclaré M. Hocini à l'APS en marge de ce forum.

"On a pratiquement une récupération de 9 bcf (milliards de pieds cube) par puits, alors que la moyenne mondiale se situe autour de 6 bcf", a-t-il ajouté.

Il s'agit de débits commerciaux en mesure de couvrir les coûts du puits et générer une fiscalité durant sa période d'exploitation.

Ce taux de récupération dépasse même ceux des schistes américains, où la production de ce gaz non conventionnel a connu un boom qui a propulsé les Etats-Unis au rang d'exportateur net de gaz naturel après avoir été importateur pendant plusieurs années.

Pour autant, il a estimé que ces deux puits sont insuffisants pour déterminer avec exactitude la récupération dans le reste des bassins, d'où la nécessité de recourir à ces études d'évaluation.

Dans sa présentation sur l'agence Alnaft, M. Hocini a précisé qu'en général, l'exploitation de ce type d'hydrocarbures nécessite un recours aux partenaires étrangers maîtrisant la technologie et le savoir faire.

Il s'agit entre autres de partager les financements et les coûts d'investissements, a-t-il expliqué.

Interrogé, par ailleurs, sur la révision de la loi sur les hydrocarbures, M. Hocini a tenu à préciser que ce dossier est pris en charge par le ministère de l'Energie, tandis qu'Alnaft y contribue pour sa part par des propositions visant à améliorer l'attractivité du domaine minier algérien.

L'un des aspects de la loi qui sera certainement revu concerne la question de réduction du risque exploration en termes d'engagements financiers, a-t-il fait savoir.

L'autre aspect porte sur la fiscalité pétrolière recouvrée.

Le président d'Alnaft a tenu à lever l'équivoque concernant ce sujet qui a fait l'objet d'interprétations erronées.

Une éventuelle réduction de certains impôts pour attirer les investisseurs étrangers ne va en aucun cas se traduire par une baisse des recettes engrangées par le Trésor.

Les recouvrements ne seront pas impactés pour la simple raison que les contrats de partenariat, assurant le niveau de recettes actuel, ne sont pas concernés par ces amendements envisagés car signés sous l'égide des anciennes lois.

Bien au contraire, la fiscalité pétrolière est appelée à augmenter si la baisse d'impôt concernant certains types d'hydrocarbures sera en mesure d'attirer de nouveaux investissements. "Nous allons gagner en nombre", a précisé un des membres du directoire d'Alnaft accompagnant la délégation de Sonatrach à ce forum.

BLIDA :

Des projets à l'arrêt en dépit de la disponibilité de dotations financières

De nombreux projets sont à l'arrêt dans les communes d'Ain Romana et Chiffa (à l'Ouest) de Blida, en dépit de la disponibilité de dotations financières destinées à leur concrétisation.

Cette situation a suscité, mardi, l'ire du wali, Mustapha Layadhi, qui était en réunion avec les élus de ces deux collectivités, au titre d'une série de rencontres organisées avec les élus locaux pour constater l'état de développement au niveau de chaque commune. Aussi, a-t-il instamment pressé les élus concernés de " veiller à la relance des travaux de ces projets dans les plus brefs délais".

En l'occurrence, il s'agit de 23 opérations de développement en souffrance dans la commune d'Ain Romana, sur un total de 36 projets qui lui ont été destinés, pour une enveloppe de plus de 415 millions de dinars, dont seulement 87 millions ont été consommés, selon le rapport présenté à ce sujet. Sachant que ces projets sont relatifs à des aménagements de routes, des raccordements aux réseaux AEP et d'assainissement, et à la réalisation d'établissements éducatifs, entre autres. Dans la commune de Chiffa, 36 projets affectés d'une enveloppe globale de 550 millions de dinars ne sont toujours pas lancés, et ce sur un total de 58 opérations destinées à la localité pour une enveloppe de près de 652 millions de dinars. A noter que les habitants de ces deux communes ont, à maintes fois, interpellé les autorités locales en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie, notamment en matière d'AEP et d'aménagements routiers. A la présentation de la situation de nombreux projets au niveau de ces deux communes, le chef de l'exécutif a particulièrement critiqué l' " affectation de montants supérieurs au coût réel " d'un nombre de projets en leur sein.

Il a instruit, à cet effet, les chargés de ces deux communes d'adopter à l'avenir " un barème de prix unique pour fixer le coût des projets ", et ce sous le contrôle du chef de la section divisionnaire, dans un " objectif de préservation des deniers publics affectés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens ", a-t-il insisté.

Le wali a, aussi, recommandé aux nouveaux élus de " sévir " contre toute personne portant atteinte au foncier public, qu'ils se doivent de protéger.

APS

TISSEMSILT

Pas moins de 16 441 emplois créés dans différents dispositifs en 2017

Le wali de la wilaya de Tissemsilt, Mr Abdelkader Benmessaoud a abordé ce mardi dernier, le volet du secteur de l'emploi tous segments confondus, au cours d'une réunion regroupant les responsables du secteur.

Abed Meghit

Plus de 16 441 postes d'emploi ont été créés dans le cadre des différents dispositifs d'emploi durant l'année 2017 dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris, du directeur de l'emploi de la wilaya de Tissemsilt, M Abdelkrim Belabdi. S'exprimant que 16 441 demandeurs d'emploi ont été placés durant l'année 2017.

Durant la même période, 5 043 chômeurs ont été recrutés dans le cadre de la formule dite «classique» et 11 398 sous la formule d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a précisé le même responsable. Il a également affirmé que 58 projets, financés par la CNAC, ajoutant que 108 autres projets, financés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et 434 dans le cadre de l'ANGEM. L'Agence de wilaya de l'emploi (AWEM) de Tissemsilt a placé 98% des demandeurs d'emploi dans les différents secteurs d'activités au cours de l'année précédente (2017), a-t-on appris du directeur de l'agence de wilaya de l'emploi (AWEM), M. Bachir Laâlem.

Par ailleurs, le même responsable a annoncé la création de nombreux autres emplois au profit des jeunes durant l'année 2018, à la faveur des grands projets de développement intéressant divers secteurs. Plusieurs volets ayant trait à la question du travail, notamment la politique de l'emploi adoptée par les instances concernées et les facilitations octroyées aux jeunes pour la création de petites entreprises, ont été évoqués par le directeur de l'emploi. S'agissant des perspectives du secteur, M. Abdelkrim Belabdi a qualifié le marché du travail de la wilaya de Tissemsilt de «prometteur et d'encourageant» au vu de la création de plusieurs nouvelles



zones industrielles, du lancement de grands projets dans plusieurs domaines et de l'existence de sociétés étrangères susceptibles d'engendrer des milliers de postes à moyen terme. Le wali de Tissemsilt, Abdelkader Benmessaoud a souligné, mardi, lors du conseil exécutif, que l'emploi des jeunes, notamment des diplômés constitue, sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la priorité des priorités.

Une importance capitale leur est consacrée afin de prendre en charge leurs aspirations et leurs offrir l'occasion de s'accomplir et réaliser leurs projets, a-t-il précisé et au cours de laquelle, il a pris le pools, de l'implication de la frange juvénile dans l'acte d'investir, notamment au travers des divers mécanismes d'aides mis en oeuvre par l'Etat.

Beaucoup de projets ont été concrétisés sur le terrain. Et leurs réussites a visiblement fait des émules dès lors, où nombre d'entre eux postulent dorés

et déjà à aller au-delà de la micro-entreprise, en visant un statut économique supérieur.

L'exemple le plus patent, étant celui donné par une dizaine de candidat de Tissemsilt, initialement partis de façon modeste mais qui aujourd'hui grâce à leur succès taquinent des entreprises chevronnées dans plusieurs branches, en créant une foison d'emploi mais aussi de la richesse.

Au demeurant, le wali de Tissemsilt, Abdelkader Benmessaoud a estimé qu'une telle opportunité est de nature à insuffler une dynamique économique nouvelles dans toutes les communes, lesquelles parallèlement, dira-t-il, vont améliorer leurs fiscalités et leurs ressources et par conséquent le bien-être des citoyens. A ce propos, il a indiqué que cette démarche qui intervient en droite ligne des nouvelles orientations économiques du pays va être généraliser progressivement à toutes les communes de la wilaya, appelées à mieux exploiter leurs atouts et potentialités.

CONSTANTINE :

Raccordement en mars prochain de 130 foyers au réseau du gaz naturel

Au total, 130 foyers répartis sur 4 communes de la wilaya de Constantine seront raccordés en mars prochain, au réseau de distribution publique du gaz naturel, a-t-on appris, mardi, d'un cadre de la direction de l'énergie (DE).

Ce projet dont le taux d'avancement des affiche 90 % concerne les localités d'Ain Smara, de Zighoud Youcef, de Hamma Bouziane et d'Ain Abid, a indiqué à l'APS le chef du service de l'énergie à la DE, Salim Boulkercha indiquant que ce projet a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de gaz de 17 km.

Cette opération de mise en gaz " mettra fin au calvaire des familles ciblées, contraintes de s'approvisionner, en bonbonnes de butane" a-t-on noté soulignant que cette opération



est inscrite dans le cadre du programme de raccordement des quartiers et lotissements sociaux (PQLS/GAZ) de l'exercice 2017.

Pas moins de 323 autres habitations dans la même wilaya ont bénéficié des bienfaits de cette énergie depuis le mois de mai dernier, ajoute la même

source. La concrétisation de cette opération qui a consisté en la création d'un réseau de distribution de 30 km a mobilisé un montant de 122 millions de dinars puisé du budget de wilaya, a-t-on noté, rappelant qu'un montant financier estimée à 237 millions de dinars avait été alloué, au titre de l'exercice 2015

pour le renforcement de ce secteur dans ce domaine. Les mechtas de Kehalcha Lekbar, de Djebana dépendant de la commune d'Ain Abid, d'Ouled Nia dans la localité de Beni H'midene, d'El Gerrah à Ouled Rahmoune, de Cheraket à Hamma-Bouziane, d'Ouled Sellam à Ain Smara et de Sidi Arab dans la commune de Didouche-Mourad, figurent parmi les zones qui ont été touchées par ce projet, a-t-il détaillé.

Au moins 4.371 foyers ont été raccordés au titre du plan quinquennal 2010-2014 au réseau de distribution publique du gaz naturel dans la wilaya de Constantine où le taux de couverture a réalisé un "bond considérable", passant de 83,7 % en 2009 à 91,8 % actuellement, a-t-on signalé de même source.

BILAN DE LA SURETÉ DE WILAYA D'AIN DEFLA POUR 2017 «3473 affaires traitées et 3782 personnes impliquées»

Comparé à l'année précédente, les affaires directes sous toutes ses formes ont augmenté en 2017 à Ain Defla, avec plus de 55 affaires par rapport à l'année 2016.

Salim Ben

C'est ce qui ressort de l'activité déployée par les différentes unités de la sûreté de la wilaya d'Ain Defla, dont le responsable, le commissaire divisionnaire Baghdad Mohamed, a présenté, jeudi devant les représentants locaux de la presse nationale, un bilan des activités qui ont marqué l'œuvre déployée par ce corps de sécurité tout au long de l'année qui vient de s'achever.

Le chef de sûreté de wilaya, entouré de ses proches collaborateurs, à l'issue de cette rencontre qui s'est tenue au siège de la sûreté de wilaya, devait en effet faire ressortir, à travers son exposé, tous les efforts qui ont été consentis tout au long de l'année 2017 qui aura été également une année marquée par beaucoup de proximité, induisant, de ce fait, un sentiment de sérénité et de tranquillité chez le citoyen. Il reste, comme il devait le souligner, qu'il ya beaucoup d'efforts qui restent à consolider chaque jour un peu plus pour être sans cesse toujours plus près du citoyen et aller également dans le sens des missions qui sont assignées à la sûreté et qui passent par la préservation constante des personnes et des biens. Le divisionnaire principale a insisté que la sécurité est l'affaire de tout le monde. 3473 affaires traitées durant l'année 2017, dont 190 affaires de



drogues, 90 affaires pour port d'armes prohibé et 41 affaires pour la commercialisation illégale des boissons alcoolisées. Une augmentation de 55 affaires par rapport à 2016, et ce, suite à l'ouverture de la sûreté de daïra de Hammam Righa qui a enregistré 96 affaires. 3782 personnes impliquées dans ces affaires, dont 62% des chômeurs. La police a signalé 1278 opérations coup-de-poing, qui ont engendré le contrôle et la vérification de l'identité de 19323 personnes. La sécurité routière n'a pas été sans constituer un élément fort de cette activité, sachant que l'année 2017 a été marquée par 291 accidents de la route qui ont fait 357 blessés et 12

morts. Pas moins de 11657 infractions au code de la route, de même que 1295 retraits de permis de conduire et 76 véhicules mises en fourrière ont été enregistrés en 2017.

Enfin, 8622 appels ont été enregistrés au « 15 48 » et 8200 au « 17 », attestant une fois encore de la dimension de proximité qui est développée, de même que l'adhésion et la contribution du citoyen à la préservation de la paix. Pour cette année 2018, deux nouvelles sûretés urbaines seront ouvertes, selon le commissaire principale Mr Abdelghani, il s'agit de la 4^{ème} sûreté urbaine de Hay Elwiam et la 5^{ème} de Hay Essalam dans la ville de Khemis Miliana.

CONSTANTINE : Saisie de 760 comprimés psychotropes à l'aéroport Mohamed-Boudiaf

Une quantité de sept cent soixante (760) comprimés psychotropes a été saisie à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine, a-t-on appris mardi auprès des responsables des Douanes.

La prise a été effectuée lundi lors du traitement des passa-

gers en provenance de Nice (France), a souligné la même source, précisant que le lot de comprimés classés hallucinogènes a été découvert dans les bagages d'un algérien, la quarantaine originaire de la wilaya de Jijel. Ces médicaments ont été soigneusement dissimulés

dans les semelles d'une paire de chaussures appartenant au mis en cause, a encore précisé la même source.

Une enquête a été diligentée par les services de sécurité compétents pour déterminer l'étendu de ce trafic, cinquième du genre détecté à l'aéroport

de Constantine depuis début 2018, a-t-on rappelé.

Depuis le début de l'année en cours, les services des Douanes opérant à l'aéroport Mohamed Boudiaf de Constantine ont saisi près de 5.200 comprimés psychotropes dans le cadre de 5 opérations.

FRONTIÈRES OUEST : Mise en échec d'une tentative d'introduction de plus de 3 quintaux de kif en provenance du Maroc

Les éléments des gardes-frontières ont réussi lundi à mettre en échec une tentative d'introduction, à partir de la bande frontalière Ouest, quelque 318 kilos de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris mardi à Oran auprès des services de la gendarmerie nationale.

Selon la même source, cette opération a été effectuée lors d'une patrouille de contrôle des frontières, menée par les élé-

ments des gardes-frontières près de la localité de Bab El-Assa (Tlemcen), précisant que les narcotrafiants ont tenté de profiter des mauvaises conditions climatiques ayant sévi dans cette région pour acheminer cette quantité de drogue.

Une enquête a été ouverte par les instances compétentes de la gendarmerie nationale de Tlemcen pour élucider cette affaire, a-t-on ajouté de même source.

La cybercriminalité en hausse au Sud-est du pays en 2017

Les affaires liées à la cybercriminalité ont connu une hausse "notable" dans la région Sud-est du pays en 2017, par rapport à l'année l'ayant précédée, a-t-on appris mardi de l'inspecteur régional (Sud-est) de Police.

Il s'agit de 316 affaires enregistrées durant l'année écoulée contre 137 autres relevées en 2016, a précisé le contrôleur de Police, Abdesslam Laâlmî, lors d'une conférence de presse sur la présentation du bilan d'activités de l'inspection régionale de police du Sud-est qui coiffe les wilayas d'Ouargla, El-Oued, Biskra, Ghardaïa, Illizi et Laghouat.

Impliquant 265 individus, dont quatre (4) femmes et un (1) mineur, ces affaires sont liées en majorité à l'atteinte aux systèmes de traitement de données, l'escroquerie, le chantage,

l'insulte, l'insulte et la menace sur internet, les crimes contre les bonnes mœurs, ainsi que les atteintes à la vie privée des personnes, a-t-il expliqué.

Le même officier a fait savoir que d'importants moyens et outils modernes sont mobilisés par la police et l'ensemble des services compétents pour faire face à ce genre de crimes qui ne cesse de s'intensifier d'une année à une autre, a-t-il souligné.

Sur un autre registre, les brigades économiques et financières de la police ont enregistré, l'an dernier, pas moins de 177 affaires en rapport notamment avec des faits de corruption, de falsification de documents administratifs divers et de monnaie, d'escroquerie, d'infraction aux législations douanières et d'atteintes aux droits d'auteurs et droits voisins, a-t-il ajouté. Dans le ca-

dre de la lutte contre le trafic et la consommation de drogue, M. Laâlmî a fait état du traitement par les services de la police, durant la même période, de 798 affaires impliquant 1.162 personnes, dont 398 ont été libérées, ajoutant que ces affaires se sont soldées par la saisie notamment de 1,60 quintal de kif traité et de 39.932 comprimés de psychotropes. L'année dernière a été marquée par contre par un recul (8438 affaires en 2017 contre 9.066 en 2016) des affaires d'atteintes aux personnes et aux biens, comme dans le cas de la wilaya de Ghardaïa qui a connu une situation sécuritaire stable, dont la vie quotidienne a retrouvé son calme et son rythme habituel, grâce à la vigilance des services de sécurité et le sens de citoyenneté chez la population, a-t-il ajouté.

BLIDA: Échauffourées entre des travailleurs algériens et africains

Des échauffourées ont éclaté, dans la nuit de lundi à mardi, entre des ouvriers algériens et de différentes nationalités africaines dans un chantier de réalisation de logements dans la ville nouvelle de Bouinan (est de Blida), faisant plusieurs blessés de divers degrés, a appris l'APS auprès de la Protection civile.

Les agents de la Protection civile de la daïra de Bouinan sont intervenus vers 23h00 pour apporter secours à des personnes présentant différentes blessures suite à une rixe entre des ouvriers issus de pays africains et des Algériens à l'intérieur même du chantier de construction de 3.100 logements, confié à une entreprise turque, précise la même source.

Le directeur de wilaya de la Santé et de la Population (DSP), Mohamed Djamiï a indiqué à l'APS que des blessés sont gardés en observation dans le service des urgences médicales du CHU Frantz Fanon et que d'autres blessés ont été pris en charge dans le secteur sanitaire de Bouinan. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de ce grave incident.

GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS: La tutelle répond favorablement aux revendications liées essentiellement au service civil

Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière a répondu favorablement à un ensemble de revendications soulevées par les médecins résidents grévistes, essentiellement liées à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre du service civil, a annoncé mardi à Alger un responsable du ministère qui a réitéré l'attachement de la tutelle à poursuivre le dialogue.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, tenue au terme de la réunion de la commission intersectorielle avec le Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA), l'inspecteur général du ministère de la Santé, Omar Beredjouane a affirmé que la tutelle a accédé à de nombreuses préoccupations soulevées par les médecins résidents, en grève continue depuis plus de deux mois, notamment celle relative au service civil. Sur ce point, le représentant du ministère a cité l'attribution d'un logement de fonction avant l'affectation dans des wilayas enclavées, le regroupement pour les couples de médecins et des mesures "incitatives".

Il a ajouté que d'autres revendications ont été satisfaites par la tutelle, à l'image de l'accès aux œuvres sociales, le droit à une journée dédiée à la formation pédagogique par semaine et l'intégration des médecins résidents au sein des commissions nationales d'experts, avant de réitérer l'attachement du ministère à poursuivre le dialogue.

Le CAMRA insiste, depuis le début de la grève le 14 novembre dernier, sur l'impératif de trouver des solutions urgentes à leurs préoccupations restées en suspens depuis 2011, liées principalement au service civil, au service national, à la formation et aux conditions de travail.

Mise en service du premier télescope spatial à rayon X de Chine après des tests en orbite

Le premier satellite astronomique à rayon X de Chine, lancé en juin dernier, a été mis en service mardi à des fins de recherche scientifique après avoir achevé des tests en orbite, rapporte la presse chinoise citant des responsables locaux.

Ceci représente une nouvelle phase dans la recherche astronomique des hautes énergies, selon l'Administration nationale chinoise des sciences, technologies et industries pour la défense nationale et l'Administration nationale de l'espace.

Le HXMT (Hard X-ray Modulation Telescope, un observatoire spatial à rayon X), d'un poids de 2,5 tonnes et surnommé Insight, a effectué des tests en orbite, dont le scannage et l'observation depuis un point fixe, ainsi que des tests de sursaut gamma, ce qui a confirmé le bon fonctionnement et les capacités du HXMT.

Le télescope a également contribué à la détection des ondes gravitationnelles provenant de la fusion de deux pulsars binaires en octobre 2017.

INDE : 45 morts à la suite de la chute d'un bus dans un canal

Un bus transportant une soixantaine de personnes est tombé lundi dans un canal à Daulatabad, dans l'Etat du Bengale occidental, dans l'est de l'Inde, faisant 45 morts, rapporte la presse locale mardi.

Le chauffeur a perdu le contrôle de son véhicule en excès de vitesse alors qu'il essayait d'éviter un autre véhicule sur un pont. Le bus a alors foncé dans la balustrade et plongé dans un canal profond.

Certains survivants ont déclaré à la police que le conducteur roulait très vite et discutait au téléphone lorsque le bus s'est engagé sur le pont.

La police a annoncé mardi que le bilan s'était alourdi à 45 morts après le repêchage de davantage de corps. "Les plongeurs sont toujours à la recherche de corps dans le canal", a-t-elle indiqué.

Le président indien Ram Nath Kovind et le Premier ministre Narendra Modi ont exprimé leurs condoléances. Le gouvernement de l'Etat du Bengale occidental a annoncé une compensation de 500.000 roupies (7.800 dollars) pour les familles des victimes.

APS

FRANCE: 15 millions de personnes touchées par la crise du logement

Un total de 15 millions de personnes sont touchées par la crise du logement en France, a indiqué mardi un rapport de la Fondation Abbé-Pierre, soulignant que 4 millions d'entre elles sont mal-logées ou privées de domicile.

"Au total, sans les doubles comptes, près de 15 millions de personnes sont touchées, à un titre ou à un autre, par la crise du logement, dont 4 millions de personnes souffrent de mal-logement ou d'absence de logement personnel", a précisé le rapport annuel "Etat du mal-logement en France" qui est à sa 23^{ème} édition, selon son propre décompte à partir de l'enquête "Sansdomicile" effectuée par l'Insee.

"Parmi les 4 millions de personnes mal-logées, on compte des personnes privées de confort, en surpeuplement accentué, sans logement personnel, voire sans domicile. Cette situation, la plus alarmante, connaît une aggravation brutale et incontestable au cours des dernières années", a-t-on ajouté. Toutefois, la Fondation a relevé que les Français d'aujourd'hui, en moyenne, "sont incomparablement mieux logés que leurs grands-parents de l'époque de l'appel de 1954 de l'abbé Pierre".

"La France construit beaucoup, et n'a même jamais compté autant de logements vides. Les Français n'ont jamais disposé en moyenne d'autant de m² par personne (37 m²). Les ménages n'ont jamais été aussi petits (2,35 personnes en moyenne) et leurs logements aussi grands (86 m²)", a-t-elle fait remarquer, exhortant le gouvernement à "mener une vraie politique sociale". Pour elle, l'analyse du mal-logement est "aussi complexifiée" par la nature du mal-logement, qui "n'est pas qu'un stock à résorber à un moment donné mais avant tout un flux continu de situations diverses qui s'améliorent ou se détériorent", attirant l'attention des pouvoirs publics sur "les inégalités face aux conditions de logement".



Le rapport souligne par ailleurs qu'entre 2006 et 2013, le nombre de personnes consacrant plus de 35 % de leurs revenus aux dépenses de logement avec "un reste-à-vivre inférieur à 65 % du seuil de pauvreté" (650 euros par mois et par unité de consommation) est passé de 4 à près de 6 millions.

"Ces personnes se serrent, se saignent et se privent également, notamment de chauffage, puisque le nombre de celles qui ont eu froid pour économiser sur les factures de chauffage est passé de 1,6 à 2,3 millions de personnes, soit 44 % de plus", a-t-il déploré.

Concernant la politique de gouvernement d'Edouard Philippe, la Fondation a estimé que "les actes des premiers mois ont semblé donner la priorité aux coupes budgétaires et aux critiques contre l'encadrement du marché de l'immobilier, au détriment de l'ambition affichée de protéger les personnes en difficultés", regrettant les coupes en matière d'aides personnalisées au logement (APL) et les attaques contre les hébergements d'urgence pour les migrants.

Face à cette situation, le rapport préconise, en plus de la réduction du surpeuplement, la production d'une offre de logement "diversifiée et abordable", l'amélioration de l'habitat et le versement des aides personnelles au logement.

PORTUGAL: 7 personnes affectées de l'épidémie de légionellose

Sept cas confirmés de la maladie de légionellose ont été diagnostiqués dans un hôpital de la capitale portugaise, a indiqué mardi la Direction générale de la santé (DGS). Selon la DGS, la bactérie de légionellose, détectée dans un hôpital privé de Lisbonne a infecté six femmes et un homme, dont l'état de santé est stable.

Les autorités sanitaires, en collaboration avec le Conseil d'administration de l'Hôpital "CUF Descobertas" et avec l'Institut national de la santé Dr Ricardo Jorge,

maintiennent les contacts nécessaires avec l'hôpital pour assurer le diagnostic et traitement des patients, renforcer la surveillance épidémiologique et environnementale et appliquer les mesures nécessaires pour éviter la transmission de la maladie, a expliqué la DGS dans un communiqué.

"Les entités concernées continuent de suivre de près l'évolution de la situation et la Direction Générale de la Santé mettra à jour les informations chaque fois que nécessaire", a ajouté la même

source.

La légionellose est une maladie infectieuse due à une bactérie d'origine hydro-tellurique qui se développe dans les réseaux d'eau douce naturels ou artificiels et dans un milieu organique favorable à leur développement (stations thermales, climatiseurs...).

La maladie, qui provoque de fortes fièvres, une toux sèche et une pneumonie, ne se contracte pas au contact d'une personne infectée, ni en buvant une eau contenant de la bactérie mais par inha-

lation de légionelles contenues dans des micro-gouttelettes d'eau contaminée. Fin octobre dernier, une épidémie de légionellose s'était déclenchée dans un hôpital public de Lisbonne, provoquant au moins 56 cas d'infection, dont cinq sont mortels.

En 2014, 12 personnes sont décédées des suites de cette maladie alors que quelque 375 personnes avaient été infectées par la bactérie dans la région de Vila Franca de Xira (région de grand Lisbonne).

TCHAD: Grève des fonctionnaires largement suivie à N'Djamena

L'appel des syndicats à une grève "générale illimitée" du secteur public, pour protester contre les mesures d'austérité imposées par le gouvernement du Tchad, a été largement suivi à N'Djamena mardi, ont rapporté les médias locaux.

La circulation était fluide mardi dans les rues de la capitale tchadienne et la plupart des bureaux de fonctionnaires étaient fermés. Tous les établissements

scolaires primaires, secondaires et universitaires de la capitale sont restés fermés. Lundi, les principaux syndicats tchadiens avaient appelé à la grève générale et illimitée dans le secteur public après que les fonctionnaires aient constaté une baisse de leur salaire de janvier. Celle-ci est une conséquence de la nouvelle loi de finances 2018, qui ampute les émoluments des fonction-

naires d'une partie de leurs primes et indemnités. "La grève est largement suivie sur l'ensemble du territoire, selon les échos qui nous parviennent", a affirmé le président de l'Union des syndicats du Tchad (UST). Un service minimum dans les structures de santé est néanmoins assuré. La police anti-émeutes avait pris position mardi matin sur tous les carrefours de la capitale.

LIBYE: Près de 380.000 enfants ont besoin d'une aide humanitaire



Environ 378.000 enfants libyens auront besoin d'une aide humanitaire en 2018, a indiqué le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans un rapport.

"Après sept années de conflit, la situation humanitaire en Libye continue de se détériorer et 378.000 enfants auront besoin d'une assistance et d'une protection vitales tout au long de 2018", indique le rapport.

Le représentant spécial de

l'UNICEF en Libye, Abdel-Rahman Ghandour, a souligné que l'organisation onusienne demande 20 millions de dollars pour fournir une aide immédiate et un soutien à long terme aux enfants libyens.

Le rapport indique que la violence et les conflits armés ont eu un impact dévastateur sur les enfants en Libye.

Parmi les 170.000 personnes déplacées, 54% seraient des enfants.

PAKISTAN: Une explosion sur une voie de chemin de fer fait plusieurs blessés dans le sud-ouest

Plusieurs passagers ont été blessés dans l'explosion d'une bombe près d'une voie de chemin de fer dans la province du Balouchistan, dans le sud-ouest du Pakistan, mardi soir, ont rapporté les médias locaux. L'explosion a frappé le Bolan Express au moment de son passage par Dera Allah Yar, a rapporté ARY News, ajoutant que quatre des cinq compartiments du train ont déraillé lors de l'explosion. Les forces de sécurité se sont rendues sur les lieux de l'explosion et ont bouclé la zone pendant que les blessés étaient transportés vers un hôpital voisin.

Le Chili s'engage à éliminer les centrales thermiques au charbon d'ici 2050

Le Chili, quatrième économie d'Amérique latine, s'est engagé mardi à éliminer les centrales thermiques au charbon d'ici à 2050.

Le gouvernement chilien a signé un accord avec l'entreprise française Engie, l'italienne Enel et les chiliennes AES Genes et Colbun pour éliminer progressivement ce type de centrales du "mix" énergétique du pays sud-américain, deuxième source d'énergie après le pétrole. "Nous sommes arrivés à cet accord où elles s'engagent à ne pas construire de nouvelles centrales au charbon. Le second engagement concerne la fermeture des sites existants, soit 28, de manière programmée", a déclaré le ministre de l'Énergie Andrés Rebolledo à la chaîne CNN Chile.

Cet accord ne concerne pas les cen-



trales équipées de technologies permettant de réduire les émissions de CO₂ émis à la sortie des cheminées, même si leur coût de fonctionnement élevé devrait conduire à leur fermeture également, a laissé entendre le ministre. A l'heure actuelle, ces centrales produisent 21,9% de la capacité électrique du pays, un chiffre en diminution ces dernières années grâce à l'essor des énergies renouvelables. Le solaire et l'éolien "représentent au-

jourd'hui près de 20% de tout ce que nous produisons" au Chili, selon le ministre, qui a souligné l'engagement de son pays en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Le secteur énergétique chilien est responsable de 77% des émissions de gaz à effet de serre. Le Chili s'est engagé à les réduire de 30% d'ici 2030 et prévoit qu'en 2050, 90% de son mix énergétique soit d'origine renouvelable.

SELON LE HCR Les violences en RDC

génèrent une hausse des afflux de réfugiés vers l'est

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) est préoccupé par une récente montée de violence dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), qui pousse un grand nombre de Congolais à fuir vers les pays voisins, au Burundi, en Tanzanie et en Ouganda.

Babar Baloch, porte-parole du HCR, a confié mardi aux journalistes à Genève lors d'une conférence de presse que "des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes ont abandonné leur foyer, dans un contexte d'opérations militaires intensifiées contre les groupes armés Maï Maï au Sud-Kivu".

Depuis la semaine dernière, près de 7 000 personnes ont traversé la frontière vers le Burundi voisin et 1200 autres sont arrivées en Tanzanie. Par ailleurs, de nombreux civils seraient déplacés à l'intérieur du Sud-Kivu, dans des conditions précaires sans abri ni nourriture. "Nous nous sommes entretenus avec des réfugiés qui citent le recrutement forcé, la violence directe et autres abus perpétrés par les groupes armés comme motifs de leur fuite en exil. D'autres expliquent avoir fui en prévision d'opérations militaires et poussés par la peur", a indiqué le porte-parole. "Il est impératif de garantir un passage sûr aux personnes qui fuient les violences et l'accès humanitaire aux personnes déplacées à l'intérieur du pays", a-t-il souligné. Les Congolais ne sont pas les seules victimes de cette montée de violence. Le HCR est également préoccupé par la situation de plus de 43 000 réfugiés burundais qui vivent au Sud-Kivu. Pour le moment, ces installations n'ont pas été affectées par les combats, et le HCR demande à toutes les parties au conflit de respecter le caractère humanitaire de ces sites et de s'abstenir de toute activité qui pourrait entraver l'aide humanitaire. Le HCR se félicite de l'hospitalité des pays voisins qui accueillent des réfugiés de RDC et, au vu de leurs besoins vitaux, exhorte ces pays à maintenir leurs frontières ouvertes.

APS

Le Premier ministre tchèque refuse le système de quotas obligatoires d'accueil de réfugiés



Le Premier ministre du gouvernement démissionnaire tchèque Andrej Babis a de nouveau défendu la position de refus du système de quotas obligatoires d'accueil de réfugiés adopté par l'Union européenne.

"Les quotas sont un problème qui divise l'Europe. Nous voulons convaincre la Commission et les autres pays-membres que nous sommes solidaires et que nous cherchons des solutions", a dit Babis qui a rencontré lundi à Bruxelles des membres de la Commission européenne, rapporte mardi les médias locaux. Farouchement opposés aux

quotas obligatoires de répartition de migrants au sein de l'UE, la République tchèque, la Pologne et la Hongrie ont été renvoyées en décembre, devant la Cour de justice de l'UE pour avoir refusé de remplir leurs obligations en matière d'accueil de réfugiés.

Au plus fort de la crise des migrants, l'UE s'est dotée d'un programme temporaire de relocalisation d'urgence depuis l'Italie et la Grèce avec des quotas d'accueil par Etat membre.

La Commission reproche aux trois pays de ne pas avoir participé au programme dans la mesure de leurs engagements.

FRANCE: "Vigilance" à Paris sur les remontées d'eau des nappes phréatiques



La "décrue est en cours" à Paris mais la capitale française reste attentive aux remontées venues des nappes phréatiques gorgées d'eau, a indiqué mardi la maire de la capitale française Anne Hidalgo.

Mme Hidalgo a précisé devant la presse que le "point de vigilance de la Ville se porte sur les remontées d'eau" des sous-sols, qui touchent un périmètre plus large que la crue elle-même. "Ca va durer (...). On ne reviendra pas à une situation normale avant la fin de la semaine, voire plus", a indiqué Mme Hidalgo. Il n'y a pour l'instant pas d'estimation des dégâts mais la Ville va prochainement réunir les entreprises liées à la Seine (bateaux-mouches, péniche-restaurants, etc.) et les

parties concernées, pour travailler sur les indemnisations et les mesures d'accompagnement. La Seine a atteint son pic de crue à Paris dans la nuit de dimanche à lundi, loin de son record historique de 1910 (8,62m). Le fleuve qui traverse la capitale française en longeant musées et monuments a culminé à 5,85 m, soit plus de quatre mètres au-dessus de la normale sur l'échelle de mesure, selon l'organisme de surveillance Vigicrues. Les crues qui ont touché diverses régions françaises sont dues à des précipitations importantes sur des sols gorgés d'eau. Le bimestre décembre-janvier est l'un des trois plus pluvieux depuis le début des relevés en 1900, selon Météo-France.

ANTENNES RELAIS QUEL IMPACT SUR LA SANTÉ ?

Ces antennes ont longtemps fait polémique. Dites mauvaises pour notre santé, surtout notre cerveau. Le sont-elles réellement ? Serons-nous de plus en plus exposés aux antennes ?

Plusieurs études montrent que les personnes qui vivent à proximité des antennes relais peuvent ressentir certains maux. Ainsi une étude polonaise de 2004 a-t-elle mis en évidence une relation avec l'incidence de certains symptômes : les personnes concernées se plaignaient beaucoup de troubles du sommeil, de la concentration, de la vision, et d'irritabilité, de dépression, de nausées, de manque d'appétit, de maux de tête, de vertiges. En 2005, une étude égyptienne a été menée afin d'identifier les éventuels impacts quant aux troubles neurologiques et comportementaux. Résultats : la fréquence des maux de tête, des troubles de la mémoire, du sommeil, des vertiges, des tremblements et des états dépressifs était significativement plus élevée chez les personnes habitant près des antennes, par rapport au groupe témoin n'étant pas exposé. Et à la batterie de tests neurologiques passés, ces mêmes personnes auraient eu une performance moins bonne en ce qui concerne la concentration et la mémoire », précise le Dr Souvet.

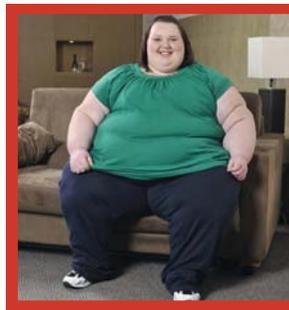
Les antennes-relais seraient également impliquées dans le développement de cancers. « C'est la conclusion d'une étude réalisée à Belo Horizonte, au Brésil. Dans cette ville, sur 22 543 cas de décès par cancer entre 1996 et 2006, un certain nombre (cancers de la prostate, du sein, du poumon, des reins et du foie) ont pu être causés par les rayonnements électromagnétiques. Après avoir réalisé

la cartographie de près de 300 sites d'antennes relais répartis sur la ville, les chercheurs ont constaté que plus de 80% des personnes qui meurent de cancer vivent à moins de 500 m de l'une d'elles... Une autre étude menée en Autriche entre 1997 et 2007 a conclu à une augmentation significative des cas de cancers, notamment du sein et du cerveau, dans un rayon de 200 m autour des antennes. Pourtant, il existe une controverse scientifique, car d'autres études menées sur ce sujet n'ont démontré aucun effet sur la santé. Cependant, si elles n'ont pas permis de conclure à la nocivité des antennes-relais, elles n'ont pas non plus permis de prouver leur innocuité », commente le Dr Souvet.

Comment reconnaît-on les antennes relais ?

Ce sont des boîtiers rectangulaires de 30 cm à 2 m, munis de câbles. Mais impossible de s'en approcher — et il ne le faut pas !, il y a un périmètre de sécurité autour.

Ces antennes sont généralement sur le toit des immeubles, mais elles peuvent également être sur des mâts, des pylônes, voire des châteaux d'eau, ou encore dans un clocher. Parfois donc, elles sont bien visibles. Et parfois, on ne les voit pas. Elles peuvent aussi être cachées par un artifice environnemental comme des arbres.



L'OBÉSITÉ, UNE PROTECTION CONTRE LA MALADIE D'ALZHEIMER ?

Une étude suggère que la maigreur augmente les risques de souffrir de la maladie d'Alzheimer.

Être obèse, une protection contre la maladie d'Alzheimer ? Une étude parue dans la revue scientifique *The Lancet Diabetes and Endocrinology* met en garde contre le risque de démence associé à un indice de masse corporelle (IMC) trop bas, c'est-à-dire inférieur à 20.

Un IMC défini comme normal se situe entre 20 et 25. En-dessous de 20 on parle de maigreur, et au-dessus de 25, on entre dans le surpoids.

L'obésité survient quand l'IMC est égal ou supérieur à 30. Sans craindre d'aller à rebours des études parues sur le sujet, les chercheurs britanniques de la London School of Hygiene & Tropical

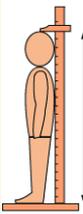
Medicine avancent que l'obésité n'augmenterait pas le risque de démence de type Alzheimer. Par le passé, plusieurs études ont démontré un lien entre la maladie chronique qu'est l'obésité et Alzheimer.

Selon leurs conclusions, les personnes de 40 à 55 ans considérées comme maigres auraient un risque accru de 34% de souffrir de démences plus tard dans leur vie, comparées aux personnes avec un poids normal. Et l'obésité morbide ? Paradoxalement, les personnes ayant un IMC supérieur à 30 diminueraient leur risque de démence de 29% par rapport aux personnes de poids normal. Les scientifiques ont épuré les dossiers médicaux de près de 2

millions de Britanniques d'âge moyen (âge médian de 55 ans au début de l'étude) et ayant un IMC moyen de 25. Un suivi d'une vingtaine d'années a permis d'identifier chez 45 507 patients un diagnostic de démence. De là à conclure que l'obésité protège de la maladie d'Alzheimer, il y a un fossé que les chercheurs ne franchissent pas. « Les raisons pour lesquels un IMC élevé peut être associé à un risque réduit de démence ne sont pas claires », souligne à l'AFP le Dr Nawab Qizilbash, principal auteur de l'étude. Différentes questions, liées à l'alimentation, l'activité physique, la fragilité, les facteurs génétiques et le changement de poids, peuvent jouer un rôle. »

INSOLITE : PLUS VOUS ÊTES PETITS, PLUS VOUS AVEZ LE CŒUR FRAGILE

Observant que les personnes de petite taille souffrent davantage d'hypertension et de diabète que la moyenne et font plus d'infarctus, des scientifiques de l'Université de Leicester (Royaume-Uni) ont tenté d'en comprendre les raisons.



Un lien entre la taille et le cœur

Les chercheurs ont ainsi analysé l'incidence de la taille sur le risque d'accidents cardiaques en testant un panel de 200 000 hommes et femmes. Résultats : ils ont trouvé le fragment d'ADN qui établit le lien entre la taille et le cœur.

Pour appuyer les résultats de leur étude publiée dans le *New England Journal of Medicine*, les scientifiques ont émis l'hypothèse que les gènes qui agissent sur la taille, ont également une incidence sur le développement des vaisseaux sanguins et le stockage des graisses. D'où une plus forte probabilité de faire un accident cardiaque.

Réduction du risque cardiovasculaire avec 6,5 cm en plus

La recherche a mis en avant l'idée que 6,4 cm en plus pouvaient réduire l'incidence d'une maladie coronarienne de 13 %. Par exemple, une personne mesurant 1,50 m a un risque de pathologie cardiovasculaire en moyenne 32 % plus élevée que quelqu'un de 1,65 m.

Toutefois, ces résultats sont à manier prudemment selon la Fondation des maladies cardiovasculaires anglaise, qui veut éviter de semer la panique chez les personnes de petite taille.

Le tabagisme augmente les risques cardiaques de 200 à 300 %

« Dans le même contexte, le tabagisme augmente les risques de 200 à 300 %, quelle que soit la taille de la personne », a indiqué le professeur Sir Nilesh Samani, de l'Université de Leicester au site de la BBC.

« Les personnes de petite taille n'ont aucune raison de s'inquiéter, rassure Peter Weissberg, professeur et directeur médical à la Fondation des maladies cardiovasculaires anglaise. Elles doivent continuer de mener un mode de vie sain, en maintenant une alimentation équilibrée, en pratiquant une activité sportive régulière et en arrêtant de fumer, au même titre que toute autre personne. »

PRODUITS D'ENTRETIEN ATTENTION AUX SUBSTANCES TOXIQUES !

Javel, crèmes à récurer, gels déboucheur... Nombreux sont les produits d'entretien qui contiennent des substances toxiques. Comment les repérer ? Que risque-t-on quand on s'y expose ?

Utilisés au quotidien afin de garder une maison clean, les produits d'entretien participent paradoxalement à la pollution de l'air intérieur. Pour rendre ces produits plus efficaces et plus faciles d'usage, pour qu'ils assainissent et laissent une bonne odeur de propre, les industriels multiplient solvants organiques, tensio-actifs et autres composés chlorés... Dans un produit, on peut ainsi retrouver des dizaines de substances chimiques. « Cela a un impact à deux niveaux : environnemental et sanitaire. Issus par la plupart de la pétrochimie, ce sont des produits difficiles à dégrader dans l'environnement et non adaptés à l'organisme. Ce sont aussi des composés relativement récents sur lesquels nous n'avons pas matière de recul, notamment en matière d'effets neurotoxiques, cancérogènes ou reprotoxiques », explique Philippe Perrin, éco-infirmier et conseiller en environnement.



duits d'entretien sont-elles des populations particulièrement à risque d'asthme. Pire, certains de ces composés ont des effets cancérogènes prouvés. C'est le cas du benzène, classé cancérogène certain pour l'homme et comme substance mutagène par l'Union européenne. Et le formaldéhyde, présent dans certains produits d'entretien jusqu'à hauteur de 1 %, est classé comme cancérogène certain par le Centre International de recherche sur le cancer (CIRC). Or selon un rapport de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), pour ces deux substances, la teneur dans les produits ménagers est « supérieure au niveau acceptable ».

Sur l'étiquette

« Les fabricants sont tenus d'indiquer la composition chimique des produits dans des fourchettes de pourcentage. Mais, dans les faits, ces indications

des effets toxiques sur le développement.

L'ammoniac est très irritant pour les voies respiratoires. À éviter absolument si l'on est asthmatique.

Le formaldéhyde (dans les produits vaisselle, désinfectants, lingettes, insecticides) est reconnu comme cancérogène.

Les parfums de synthèse sont potentiellement allergènes.

Les agents désinfectants et antibactériens favorisent l'apparition de souches résistantes et pourraient avoir d'autres effets délétères sur notre santé.

La famille des isothiazolones, et notamment le méthylisothiazolone (MIT), utilisé comme conservateur à la place du parabène. La Société française de dermatologie a mis en garde contre ce produit qui entraîne un nombre croissant d'irritations et d'eczémas de contact.

Le benzène (dans les assainisseurs d'air) est cancérogène.

Produits ménagers et cancer

Une étude américaine publiée en 2010 dans « *Environmental Health* » a mis à jour un lien entre l'utilisation de produits ménagers, désodorisants et insecticides, et le risque de cancer du sein. L'équipe de chercheurs a analysé l'utilisation de ces produits chez 787 femmes ayant eu un cancer du sein et 721 femmes « contrôles » sans cancer. Verdict : le risque de cancer du sein des femmes qui utilisaient le plus fréquemment des produits ménagers était doublé par rapport à celui des femmes qui en utilisaient le moins, sauf concernant les produits de surface, les nettoyeurs à four et les pesticides.

sont toutefois peu précises : fourchettes de concentration trop larges (moins de 5 %), substances désignées par leur fonction plutôt que par leur nom (agents de blanchiment chlorés). De plus, le lien entre composition chimique et émissions dans l'air intérieur n'est pas clairement établi », indique Ineris. Il est toutefois possible d'avoir la composition exhaustive du produit en allant sur l'adresse Internet indiquée sur l'étiquette. On évite alors les substances qui suivent.

Les phosphates (dans les produits pour lave-vaisselle notamment) sont eutrophiants : ils asphyxient les courans d'eau. Ce qui a un impact sur l'environnement et, au final, sur les humains via l'eau de boisson et la chaîne alimentaire.

Les éthers de glycol (éthylène glycol) sont des solvants reconnus comme reprotoxiques : ils peuvent altérer la fertilité ou causer

PLANTES : PEUT-ON EN METTRE DANS LA CHAMBRE ?

Contrairement à la légende, il n'est pas dangereux de mettre une plante dans sa chambre. Découvrez l'explication scientifique.

« Jamais dans la chambre à coucher » dit un vieil adage. Est-il ou non justifié ? Cette idée reçue repose sur le fait que les plantes respirent comme tout être vivant, c'est-à-dire qu'elles prélèvent de l'oxygène et rejettent du dioxyde de carbone dans le milieu environnant. À la lumière du jour, cette respiration est largement compensée par l'activité de la photosynthèse (voir page 7) qui aboutit à des échanges gazeux inversés dix à cinquante fois plus intenses. Mais ce n'est plus vrai la nuit. La plante ne risque-t-elle pas alors de « pomper » l'oxygène ? Il ne faut pas exagérer. Des expériences ont calculé que 10 à 20 grammes



de feuilles absorbent en moyenne 1 millilitre d'oxygène par heure et rejettent une dose équivalente de gaz carbonique. Un petit pot de fleur dans la chambre ne risque donc pas de vous asphyxier ! Si les médicaments contiennent pourtant à déconseiller la verdure près du lit, c'est plutôt à cause de l'humidité et des moisissures souvent générées par la plante. Ces micro-organismes agressent la respiration et sont source d'allergies. Comme ce n'est pas en dormant que l'on profite de la présence des plantes, il semble judicieux de leur réserver d'autres pièces. Mais si l'on travaille dans sa chambre ou si l'on vit dans un studio, s'en autoriser une ne fait guère courir de risques non plus... Excepté pour les personnes à tendance allergique, pour lesquelles cela demeure une très mauvaise idée.

NIGERIA: 7 personnes tuées dans le centre du pays

Au moins sept personnes ont été tuées par des hommes armés, suspectés être des éleveurs peuls, dans l'Etat de Nasarawa, dans le centre du Nigeria, ont indiqué hier des sources policières.

"Nous avons reçu un rapport confirmant une attaque dans le district de la communauté Tiv de Kadarko, perpétrée par des hommes en armes, faisant 7 morts", a expliqué Idrisu Kennedy, le porte-parole de la police locale. Selon lui, cette tuerie pourrait être une vengeance après une autre attaque perpétrée le week-end dernier par les agriculteurs Tiv, lors de laquelle 73 têtes de bétail ont été abattues et deux éleveurs ont disparu.

Le porte-parole de la police n'a pas mentionné l'identité des assaillants pour l'une et l'autre des attaques.

"Des enquêtes sont en cours pour déterminer si est derrière ces violences", a-t-il indiqué.

Cet incident survient alors que le gouvernement de Muhammadu Buhari est accusé de ne pas réussir à mettre fin à la spirale de violences intercommunautaires qui s'empare du Nigeria, et qui a fait plus de 100 morts déjà depuis le début de l'année.

Il y a trois semaines, au moins 80 agriculteurs Tiv ont été massacrés dans l'Etat voisin de Benue, déclenchant l'indignation à travers le pays.

Le conflit séculaire pour l'appropriation des terres est renforcé par une lutte de plus en plus âpre pour les ressources, provoquée par la sécheresse et la désertification dans le Nord du Nigeria et plus largement au Sahel, qui oblige les éleveurs à migrer vers le Sud.

Les violences intercommunautaires ont déjà fait une centaine de morts dans le centre du pays depuis le début de l'année.

Selon un rapport de septembre 2017 de l'International Crisis Group, plus de 2.500 personnes ont ainsi été tuées en 2016.

NIGERIA - CAMEROUN Opération au Nigeria des forces de sécurité camerounaises au sein des communautés anglophones

Des escadrons de la gendarmerie camerounaise ont mené lundi une opération au sein des communautés camerounaises anglophones réfugiées au Nigeria voisin, ont rapporté mercredi des médias locaux citant diverses sources.

"Des forces de sécurité sont venues des communautés du pays voisins au niveau du district de Boki à la frontière entre le Nigeria et le Cameroun, a confié John Inaku, directeur général de l'Agence locale de gestion des urgences (Sema) pour l'Etat de Cross River.

"Ce n'est pas la première fois que cela se produit", souligne-t-il.

"En décembre, ils étaient dans le district d'Ekang". Un journal nigérian a rapporté mercredi que 80 gendarmes camerounais se trouvaient dans le village de Danare, où ont trouvé refuge des milliers de personnes fuyant les violences perpétrées dans la région anglophone du Cameroun.

Selon des sources citées par l'AFP, "les gendarmes sont venus combattre les militants (camerounais anglophones) qui se sont réfugiés dans la communauté".

"Ceci est un problème qui dépasse nos frontières, et il est traité au plus haut niveau du gouvernement" nigérian, a expliqué Jude Ngaji, conseiller en sécurité pour l'Etat de Cross River cité par The Punch.

Les velléités d'indépendance du Cameroun anglophone et la présence de près de 30.000 réfugiés au Nigeria est source de tensions entre les deux pays.

Le Nigeria, qui est également confronté à un mouvement indépendantiste des Biafrais dans le sud-est du pays, s'est toutefois rangé du côté du gouvernement camerounais ces dernières semaines, marquant un tournant important dans la crise.

Le président du mouvement séparatiste anglophone, Sisiyu Ayuk Tabe, détenu au Nigeria depuis le 5 janvier, a été extradé lundi à Yaoundé avec 46 de ses partisans, considérés comme des "terroristes" par Yaoundé.

Le Cameroun s'est félicité lundi "du caractère excellent de la coopération multiforme qu'entretiennent le Nigeria et le Cameroun, notamment au plan sécuritaire", selon son ministre de la communication, Issy Tchiroma Bakary.

Dans la même déclaration, M Tchiroma a asséné la "détermination des gouvernements des deux pays (...) à ne jamais tolérer que leurs territoires servent de base à des activités de déstabilisation dirigées contre l'un d'entre eux".

SAHEL L'ONU exprime son inquiétude quant à la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Le Conseil de sécurité de l'ONU a salué mardi les évolutions positives survenues dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, mais s'est cependant déclaré très préoccupé par la situation sécuritaire problématique qui règne dans la région.

Dans un communiqué présenté par Kairat Umarov, qui préside le Conseil de sécurité pour le mois de janvier, les 15 membres du Conseil ont exprimé leur soutien complet au Représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed ibn Chambas.

La région africaine du Sahel correspond à la zone de transition éco-climatique et biogéographique entre le Sahara au Nord et la savane soudanienne au Sud.

Saluant le nouvel élan de la stratégie intégrée de l'ONU pour le Sahel, le Conseil a souligné la nécessité pour les divers acteurs nationaux en présence de travailler de



concert pour "préparer et organiser des élections pacifiques, transparentes et crédibles, avec des chances égales pour tous les candidats, et une participation accrue des femmes".

Le Conseil a également salué l'organisation d'élections pacifiques au Liberia en 2017, et a réaffirmé l'importance de maintenir l'attention internationale sur ce pays "après le retrait de la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL) le 30 mars, en soulignant notamment l'importance de la Commission de consolidation de la paix à cet égard.

Le Conseil a réitéré ses inquiétudes quant à la situation en Guinée-Bissau, appelant les dirigeants politiques à appliquer l'Accord de Conakry dans les plus brefs délais.

GUINÉE-BISSAU : Le congrès du PAIGC différé d'un jour suite à des affrontements avec les forces de l'ordre

Le congrès du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), prévu ce mardi, a été différé d'un jour suite à des échauffourées entre des militants et les forces de l'ordre qui ont fait onze blessés, ont appris les médias auprès de la principale formation politique du pays.

Les affrontements se sont produits lorsque les forces de l'ordre ont bloqué toutes les voies d'accès à la place Imperio où se trouve le siège du parti, interdisant le passage des véhicules et l'entrée des délégués congressistes.

NAMIBIE: Les ministres interdits de visites à l'étranger afin de réduire les dépenses publiques

Le président namibien Hage Geingob a interdit hier à ses ministres de se rendre, dans le cadre de leur travail, à l'étranger en février afin de réduire les dépenses publiques, affirmant que lui-même "montrait l'exemple" en prenant des vols commerciaux.

"Aucune demande de voyage à l'étranger pour les ministres et secrétaires d'Etat (...) ne sera étudiée jusqu'à la fin février 2018", a annoncé la présidence dans un communiqué.

"Cette directive est destinée à réduire les dépenses publiques", précise le communiqué.

Depuis qu'il est au pouvoir en 2015, le président Hage Geingob "montre l'exemple en limitant les dépenses de voyages en ne se rendant à l'étranger qu'en cas d'extrême nécessité et avec

des délégations réduites", ont affirmé ses services.

Le chef de l'Etat a ainsi utilisé un vol commercial pour ses vacances en décembre et pour se rendre au sommet de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba en janvier, au lieu de prendre le jet présidentiel.

Conséquence du ralentissement de son économie, la Namibie a vu sa dette publique passer de 30 milliards de rands (2 mds d'euros) en 2013 à 71 milliards de rands (4,8 mds d'euros) en 2017. En août 2017, l'agence de notation Moody's avait dégradé la note financière de la Namibie dans les catégories spéculatives.

"La dette publique s'est accrue rapidement au cours des dernières années, en passant de 26% du PIB en

destinées à répondre aux défis en matière de sécurité.

Ils ont également loué les efforts de l'Union africaine, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des pays membres dans la région pour renforcer la sécurité des frontières et la coopération régionale.

Pour ce qui est du trafic d'êtres humains, le Conseil a réaffirmé sa ferme condamnation de cette pratique, et ce quelles que soient les circonstances.

Il a souligné la nécessité de maintenir une cohérence dans les efforts déployés par l'ONU contre ce problème, et a reconnu qu'il était vital de continuer à travailler vers une approche améliorée, compréhensive et coordonnée.

Il a également appelé à davantage de coopération entre l'Union européenne, l'Union africaine et l'Organisation, notamment par le biais de la Force opérationnelle conjointe.

Le Conseil a exprimé son intention de surveiller la situation en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, et a demandé au secrétaire général de continuer à l'informer des efforts et progrès réalisés par la CEDEAO.

Selon le secrétaire général du PAIGC, Aly Hijazy, le ministre de l'Intérieur tente de rendre le congrès du PAIGC irréalisable, en invoquant une décision de justice prise à la suite d'une plainte de militants dissidents.

Ces derniers se plaignent de ne pas avoir été invités à prendre part aux conférences de base devant désigner les participants au congrès.

En début de soirée, mardi, le leader du PAIGC a indiqué que tout est rentré dans l'ordre et que le congrès pourra s'ouvrir mercredi.

2011 à 42% actuellement", avait alors justifié Moody's.

La Namibie a commencé à réduire ses dépenses publiques en 2015, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la défense.

Des milliers de soldats vont être contraints de prendre des congés forcés à partir de février afin de réduire les dépenses d'électricité, d'eau et de nourriture de l'armée, a rapporté mercredi le quotidien local The Namibian. "Le pays fait face à une crise économique.

Nous devons prendre des mesures pour y faire face", a expliqué le porte-parole du ministère de la Défense Petrus Shilumbu, cité dans le journal.

ESPAGNE:

Rajoy met en garde le président du Parlement catalan contre les risques judiciaires d'une investiture de Puigdemont

Le Chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, a averti mardi le président du Parlement catalan, Roger Torrent, des risques judiciaires auxquels il s'expose en insistant sur l'investiture de Carles Puigdemont comme président de la Catalogne.

"Le président du Parlement (catalan) encourra des responsabilités pour le non respect de décisions des tribunaux", a dit le chef du gouvernement dans une interview à la télévision nationale TVE, appelant au respect de la loi et de la décision de la Cour constitutionnelle espagnole, qui a interdit l'investiture de Puigdemont par voie télématique ou par procuration.

"J'espère que cela ne se produira pas car je crois qu'en Catalogne il est temps de restaurer la normalité institutionnelle, sociale et économique", a-t-il indiqué, notant qu'"on ne peut pas être un fugitif, résider à Bruxelles et prétendre être élu président d'une institution démocratique".

M. Rajoy a, dans ce sens, relevé que l'ex-président catalan "est en train de générer un grave problème pour tout le monde, y compris pour les partis indépendantistes", estimant qu'actuellement, il serait censé



de proposer un candidat qui puisse bénéficier de l'appui du parlement régional et qui ne soit pas visé par des procédures judiciaires car, sinon, "nous resteront toujours dans une situation provisoire", situation qui risque de "faire du mal à l'économie et rompre les règles de la cohabitation".

Roger Torrent a annoncé ce matin le report de la session d'investiture du nouveau président du gouvernement de la Catalogne qui était prévue ce même jour à 15H00 (HL) à l'assemblée régionale.

Le président du parlement catalan a toutefois affirmé que la session n'a pas été annulée, soulignant qu'il ne proposera pas un autre can-

didat que Puigdemont à la présidence de la Generalitat.

La Cour constitutionnelle avait annoncé samedi dernier qu'elle suspendra une investiture à distance du député du parlement de la Catalogne, Carles Puigdemont, au poste de président du gouvernement Catalan.

Puigdemont avait été réélu député régional lors des élections anticipées catalanes du 21 décembre dernier, avant d'être proposé candidat à la présidence de la région.

Il compte être investi avec l'appui de ses alliés indépendantistes qui n'ont pas proposé un autre candidat malgré la décision de la Cour constitutionnelle.

PALESTINE

Un Palestinien tué par des tirs de l'armée d'occupation israélienne

Un adolescent palestinien âgé de 16 ans a été tué mardi par l'armée de l'occupation israélienne au nord de Ramallah en Cisjordanie occupée, a annoncé le ministère palestinien de la Santé.

Le Palestinien, identifié comme Laïth Abou Naïem, a été atteint au visage lors d'affrontements avec des soldats dans le village de Moughir, selon le ministère.

Dix-neuf Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israéliennes depuis la décision du président américain Donald Trump le 6 décembre de considérer El-Qods comme capitale d'Israël.

KHAMENEI :

Les Etats-Unis «ont déplacé Daech en Afghanistan pour justifier leur présence militaire dans la région»

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khameneï, a déclaré mardi que les Etats-Unis ont déplacé le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) en Afghanistan pour justifier leur présence militaire dans la région.

En déplaçant le groupe terroriste d'Irak et de Syrie vers l'Afghanistan, les Etats-Unis veulent "justifier la poursuite de leur présence dans la région et assurer la sécurité d'Israël", a déclaré M. Khameneï cité par la chaîne de télévision nationale.

"Les mêmes mains qui ont créé Daech comme outil pour opprimer les Syriens et les Irakiens et perpétrer des crimes contre eux cherchent aujourd'hui à transférer Daech en Afghanistan après ses défaites" a-t-il affirmé.

Les Etats-Unis "sont la source principale de l'insécurité en Afghanistan" a-t-il souligné, ajoutant que les récents meurtres en Afghanistan représentent une première étape dans le projet de transfert de l'EI dans le pays.

L'ayatollah Khameneï a affirmé que les intermédiaires de Washington sont directement ou indirectement impliqués dans les meurtres perpétrés en Afghanistan depuis 20 ans.

Washington veut imposer ses propres programmes politiques et économiques en déstabilisant l'Afghanistan, a-t-il ajouté.

ÉTATS-UNIS:

Trump promet de vaincre définitivement Daech

Le président américain Donald Trump a assuré mardi que les Etats-Unis continueront à lutter contre l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daech) jusqu'à ce que le groupe soit définitivement vaincu.

"Il reste encore fort à faire. Nous poursuivrons notre combat jusqu'à ce que ISIS (acronyme anglais de l'EI) soit vaincu", a déclaré M. Trump.

Le président américain a garanti que son pays continuera "à disposer de tout le pouvoir nécessaire pour arrêter les terroristes, où qu'ils soient", réclamant le soutien du Congrès.

En décembre 2017, le Premier ministre irakien Haïder al-Abadi a officiellement annoncé que l'Irak était entièrement libéré de l'emprise de Daech qui a envahi le pays depuis 2014 faisant plusieurs morts.

Néanmoins, le ministère russe de la Défense a affirmé par ailleurs qu'en réduisant les frappes aériennes contre l'EI en Irak, la coalition dirigée par les Etats-Unis avait permis au groupe terroriste d'envoyer des renforts en Syrie et de faire obstacle à l'avancée de l'armée syrienne.

APS

PALESTINE:

La bande de Gaza menacée d'un «effondrement total» (ONU)

L'envoyé spécial de l'ONU au Proche-Orient Nickolay Mladenov a prévenu mardi que la bande de Gaza sous blocus israélien était au bord "d'un effondrement total".

"Je dis souvent publiquement, lors de réunions du Conseil de sécurité et dans d'autres cadres, que nous nous trouvons au milieu d'une crise humanitaire majeure", a dit

M. Mladenov. "Que les choses soient claires aujourd'hui, nous sommes bien au-delà", a-t-il ajouté.

Il a affirmé qu'il allait évoquer ces motifs d'inquiétude lors d'une réunion à Bruxelles mercredi du comité de liaison ad hoc chargé de coordonner le soutien des donateurs internationaux aux Palestiniens.

Il a précisé que la réunion aura lieu au plus haut niveau, avec des représentants israéliens, palestiniens et un "certain nombre" de ministres des Affaires étrangères arabes.

Le Premier ministre palestinien Rami Hamdallah prendra part à la réunion, selon un communiqué de l'Autorité palestinienne.

UNION EUROPÉENNE :

Aide humanitaire de 37,5 millions d'euros pour l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran

La Commission européenne a annoncé mardi qu'elle allait débloquent 37,5 millions d'euros d'aide humanitaire pour venir en aide aux victimes de conflits et de catastrophes naturelles en Afghanistan, en Iran et au Pakistan.

La Commission européenne allouera une somme de 27 millions d'euros à l'achat de fournitures vitales pour les populations les plus vulnérables en Afghanistan, qui subissent de plein fouet les conséquences du conflit.

L'aide englobera des domaines tels que la prise en charge rapide des traumatismes, la nourriture, l'eau et l'assainissement, des abris

et la protection des personnes nouvellement déplacées.

Les Afghans vulnérables installés au Pakistan bénéficieront d'une enveloppe de 5,5 millions d'euros, laquelle sera essentiellement consacrée à l'aide aux réfugiés afghans et aux personnes touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition en conséquence de catastrophes naturelles.

Un montant supplémentaire de 5 millions d'euros sera consacré à l'aide aux réfugiés afghans en Iran et à la fourniture d'aide alimentaire, d'abris, de soins de santé, d'une protection, ainsi qu'à l'organisation de cours pour les enfants afghans

vulnérables. La Commission apporte une aide humanitaire aux pays de la région depuis les années 1990. Depuis 1994, l'UE a débloquent près de 1,4 milliard d'euros d'aide humanitaire pour la région, en plus de son aide au développement.

L'aide humanitaire de l'Union européenne répond aux besoins les plus urgents des populations vulnérables touchées par le conflit qui sévit actuellement en Afghanistan et par ses conséquences dans les pays voisins, tout en améliorant, au niveau local, les capacités à prévenir les effets de catastrophes naturelles et du changement climatique et à y réagir.

INTERVENANT LORS D'UN HOMMAGE CONSACRÉ PAR LE FORUM D'EL-MOUDJAHID La modestie, l'intégrité et le patriotisme de Zahir Ihaddaden soulignés

La modestie, l'intégrité et le patriotisme du moudjahid, universitaire et ancien journaliste, Zahir Ihaddadene, décédé il y a quelques jours, ont été soulignés mardi à Alger par des témoins l'ayant connu.

Intervenant lors d'un hommage consacré par le forum d'El-Moudjahid à Zahir Ihaddaden, décédé le 20 janvier courant à Alger, le Dr Saïd Chibane, a rappelé d'emblée «la grande contribution du défunt quant à la création de ce quotidien gouvernemental, avant de citer les nombreuses qualités professionnelles et humaines qui l'ont distingué». Il a évoqué, à ce titre, les six années durant lesquelles il a exercé avec honneur et plaisir à ses côtés au Conseil national de déontologie universitaire et durant lesquelles il a pu apprécier «la sagesse, la pondération et la passion ayant caractérisé la personnalité du défunt». «Il avait le souci de l'intérêt général et comparait l'université à une tête humaine dont il faut prendre soin pour que tout le corps soit sain», a-t-il poursuivi, avant de convier les jeunes à se pencher sur les orientations et les legs historiques que le défunt a consignés dans ses ouvrages, lesquels ont pris en charge toutes les aspirations des citoyens.

Lié avec M. Ihaddaden par une amitié renforcée par l'appartenance au même patelin de naissance, l'ancien cadre de la Direction générale de la Sureté nationale (DGSN), Aïssa

Kasmi est allé dans ce sens, considérant que le défunt fait partie des Algériens oeuvrant en silence et qui ont sillonné le chemin pour les générations futures.

«Il était de ceux qui rasaient les murs mais grâce à qui l'Algérie est encore debout. Il était également de ceux par qui les fonctions sont agrandies et non pas parmi ceux qu'agrandissent les fonctions», a-t-il poursuivi, ajoutant que l'enseignant universitaire que fut Ihaddaden était «si modeste qu'il voyait en ses élèves une matière grise avec laquelle il fallait composer».

M. Kasmi a conclu son intervention en attestant que son ancien ami a de tout temps refusé d'endosser de grandes responsabilités qu'il considérait trop pesantes, en dépit des nombreuses sollicitations dans ce sens.

L'un de ses élèves, l'universitaire et ancien journaliste, Sadek Bekhouche n'a pas tari, à son tour, d'éloges en évoquant celui qui a incarné «le déni de soi, la simplicité alliée à la profondeur ainsi que le sens de la pédagogie».

«Il avait d'énormes capacités de communication aussi bien avec le large public qu'avec celui des étu-

dians. Il était différent des docteurs qui se comportaient en dictateurs et savait nous attirer plutôt que de nous dominer», a-t-il, entre autres, témoigné.

S'agissant du journaliste brillant que fut également M. Ihaddaden, son disciple se souvient que ce dernier «n'a jamais versé dans la diffamation d'une quelconque personne ou partie, tout en ne s'empêchant pas de n'écrire que ses convictions».

M. Bekhouche a tenu, enfin, à mettre en avant une facette moins connue de la personnalité du défunt intellectuel et militant de la cause nationale, celle de «son attachement à un islam d'amour, de respect, de tolérance et de dialogue».

A l'occasion de l'hommage rendu dans le cadre de ce forum, le dernier ouvrage du défunt Ihaddaden - qu'il a eu la possibilité de consulter deux jours avant son décès - intitulé «Itinéraire d'un militant», a été présenté, pour la première fois, à l'assistance.

Par ailleurs, un autre hommage lui sera consacré lundi prochain par le Club d'Information de l'université d'El-Affroun Blida II, créé en 2015 et qui porte déjà depuis des mois le nom de l'universitaire. Natif en 1929 de la région de Toudja



(Béjaïa), Zahir Ihaddaden a rejoint les rangs des militants de la cause nationale et travaillé, pendant la Guerre de libération nationale, à El-Moudjahid de juin 1956 au 19 mars 1962, où il était parmi l'équipe rédactionnelle de l'édition franco-phon.

D'abord à Tétouan, le 5 août 1957 puis à Tunis en novembre de la même année, aux côtés du défunt Réda Malek. Il fut également, l'un des relais de Abane Ramdane, auprès des militants à l'université

d'Alger. Historien et enseignant universitaire, il a contribué à la création de l'Ecole supérieure de journalisme d'Alger (ESJ), en 1964, comme il a aidé à la formation de la première génération de journalistes algériens et chercheurs universitaires. Le défunt compte, par ailleurs, plusieurs ouvrages à son actif dont «Histoire de la presse indigène en Algérie, des origines jusqu'en 1930», «La presse écrite en Algérie de 1965 à 1982», et «L'histoire des colonisés du Maghreb».

TISSEMSILT :

Rencontre sur la grève des huit jours

La première édition des rencontres sur la grève des huit jours a débuté, mardi, à la maison de jeunes Chahid Mekid Tahar, marquant le 61^{ème} anniversaire de ces événements ayant marqué le cours de la Révolution nationale.

Initiée par cet établissement juvénile, en collaboration avec la direction locale des moudjahidine, cette manifestation prévoit une exposition photos sur les circonstances de cette grève ayant pour conséquence l'internationalisation de la question algérienne à l'Assemblée générale de l'ONU en 1957.

Au programme de cette manifestation de trois jours, une conférence historique sur cet anniversaire, animée

par le secrétaire général de l'organisation nationale des moudjahidine et des universitaires selon les organisateurs.

Un concours sur la meilleure recherche historique traitant de la grève des huit jours est prévu ainsi que la projection d'un film documentaire sur cet événement historique.

La manifestation sera clôturée par une cérémonie en l'honneur des moudjahidine, témoins et acteurs de cette grève, lancée par le FLN à partir du 28 janvier 1957. Ces journées historiques visent à préserver la mémoire nationale et revisiter les sacrifices et combats du peuple algérien pour recouvrer son indépendance nationale.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

O.P.G.I. DE TINDOUF
N° 46 /DMO/OPGI/2018

A Monsieur: LE Gérant GARAH SOUFYANE
CHETTIA WILAYA DE CHELEF

MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu le marché N° 02/2017 en date du : 17/01/2017.
- Vu l'ordre de service N° 02/2017 en date du : 18/01/2017.
- Vu la cadence très faible des Travaux.
- Vu les PV des visites du chantier.
- Vu le non respect du délai de réalisation.

L'entreprise GARAH SOUFYANE Domiciliée à EL CHETTIA CHELEF, Titulaire du Marché N° 02/2017 du : 17/01/2017 Portant l'achèvement de 30/50/94/1000 logements locatifs Programme Quinquennal 2010-2014 Tranche 2010, Commune D'oum el assel Wilaya de Tindouf est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de rattraper le retard considérable dans la réalisation et l'achèvement des travaux, tenter d'y remédier aux défaillances signalées.

Un délai de Huit (08) Jours lui est accordé à partir de la parution dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi les mesures prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville
Direction du logement
De la wilaya de Tamanrasset
N° 155 /D.L. /W.T/ 2017

MISE EN DEMEURE 01

L'entreprise Ben salem Mustapha représenté par son gérant Ben salem Mustapha éisant domicilié à In-salah, titulaire du marché N° 008/2015 du 31/12/2015 approuvé sous le numéro 365/2015 portant sur la réalisation de l'achèvement de 06/50 logements au profit de l'enseignement supérieur O Tamanrasset

Lot N° 04 : 04 Logements F4 (TCE) et lot N° 13 : 02logements F4 (TCE)

- Vu l'ordre de service N° 01 en date du 31/12/2013.
- Vu l'expiration des délais contractuels.
- Vu le P.V du chantier établi en date du 16/01/2018.

Est mise en demeure de :

- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour rattraper le retard enregistré.
- Relancer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels et ce dans un délais n'excédant pas 72 heures à compter de la 1^{ère} parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise notamment la résiliation unilatérale prévu par réglementation en vigueur.

EL BAYADH:

Ouverture de la 5^e foire nationale du livre avec la participation de 33 maisons d'édition

La cinquième édition de la foire nationale du livre s'est ouverte mardi soir au palais des expositions d'El Bayadh, avec la participation de 33 maisons d'édition du pays.

Cette édition, placée sous le slogan «Le livre mémoire des peuples», fait étalage de titres différentes, notamment des manuels parascolaires, des ouvrages scientifiques et techniques et des annales.

L'ouverture de cette manifestation, organisée par la direction de la culture de la wilaya, a été marquée par une affluence sur les stands du livre universitaire de différentes disciplines (droit, histoire, lettres, ...) et des ouvrages religieux.

La directrice de la culture par intérim, Lakhdari Karima, a souligné que cette manifestation vise à encourager la lecture et le lectorat dans la société.

Deux conférences seront animées à l'occasion de cette foire, qui s'étale jusqu'au 11 février prochain, la première traitant de l'importance du livre dans l'évolution des peuples et la deuxième abordant un sondage du lectorat dans la wilaya.



BOUMERDÈS :

Vers la création d'un village artisanal pour mettre fin au problème de commercialisation

Des démarches sont actuellement en cours au niveau de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Boumerdes, en vue de la création d'un "village" dédié à l'artisanat et aux métiers artisanaux, dans l'objectif de mettre un terme au problème de commercialisation des produits du secteur, a annoncé, mardi, le président de cette structure.

Selon Yemani Redouane, nouvellement élu à la tête de la CAM de Boumerdes, des démarches sont en cours en vue de la concrétisation effective de ce projet, ayant constitué l'une des revendications principales des artisans de la wilaya, depuis plus de quatre(4) ans, signalant la sélection en cours de son assiette d'implantation, proposée dans la ville de Boumerdes.

Cet espace commercial futur, premier du genre à l'échelle locale, devrait englober de nombreux carrés et stands pour l'exposition et vente (à long terme) des produits des artisans locaux notamment, dans un objectif de promotion des produits traditionnels propres à la

région, selon le cahier de charges fixé pour le projet.

Encore plus, ce village artisanal est appelé à se transformer en "pôle touristique d'importance", à chaque saison estivale, au vue du flux considérable de visiteurs accueilli annuellement, par la région, à pareille période de l'année, a estimé le même responsable. Outre l'éradication du problème de vente des produits du secteur, dû à l'absence d'espaces de commercialisation, le projet a, également, pour objectif d'encourager la perpétuation de certains métiers artisanaux en voie de disparition, tout en contribuant dans la lutte contre le commerce anarchique et à l'organisation de la profession de manière à permettre aux artisans de défendre leurs droits et à faire face à la concurrence des produits d'importation contrefais, a souligné Yeoman Dédouane. Toujours au titre des démarches de promotion et commercialisation des produits du secteur, le responsable a recommandé l'affectation, au profit des artisans, des locaux commerciaux réalisés



au niveau des communes de Boumerdes, au titre du Programme des 100 locaux pour chaque commune, et dont un grand nombre demeure fermé ou sans exploitation. Parallèlement, il a plaidé pour l'accélération du chantier de la maison de l'artisanat, en réalisation dans la ville de Boumerdes, et dont la mise en exploitation est susceptible, selon le responsable, d'offrir aux artisans des espaces pour la réalisation et distribution de leur produits, mais surtout "assurer un siège pour la CAM, qui en est dépourvue actuellement", a-t-il souligné.

La CAM de Boumerdes

compte actuellement un effectif global de 6.100 artisans immatriculés, suite à l'opération d'assainissement de ses listes, ayant abouti à la radiation de près de 1.600 artisans, pour divers motifs.

Sur ce total d'artisans, plus de 4000 actives dans le domaine de l'artisanat de services, contre 1.200 dans l'artisanat de production et plus de 900 dans l'artisanat d'art.

Selon son président, la CAM de Boumerdes œuvre en vue de porter ce chiffre à 10.000 artisans immatriculés, grâce aux multiples incitations et facilitations, assurées par l'Etat, en matière d'obtention de la carte d'artisan, notamment.

MUSIQUE :
La Pologne numérisera et ouvrira l'accès du patrimoine de Chopin



L'Institut polonais Frédéric Chopin s'apprete à ouvrir d'ici 2020 l'accès gratuitement, après numérisation, à l'ensemble du patrimoine de ce grand compositeur romantique faisant partie de ses collections. «Chopin sera donc, grâce à des technologies avancées, le premier grand compositeur dont l'ensemble des partitions seront disponibles dans leur version numérisée», a déclaré mardi à la presse Maciej Varsovie, directeur adjoint de l'Institut. Les visiteurs du site, trouveront aussi l'ensemble des archives phonographiques disponibles enregistrées lors de tous les concours internationaux du compositeur ainsi que pendant les festivals «Chopin et son Europe» en versions téléchargeables. Les ouvrages et les articles consacrés au grand compositeur, ses manuscrits et autographes, les photographies, les peintures et les autres types d'archives (près de 40.000 objets de la collection inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco), sont également disponibles sur le site précisé M. Janicki.

Frédéric Chopin qui a composé essentiellement des œuvres pour piano, est né à Zelazowa Wola, près de Varsovie en 1810. Il est mort à Paris en 1949.

ÉTATS-UNIS :
L'artiste et designer Hilton McConnico est décédé

L'artiste et designer Hilton McConnico, Américain installé à Paris, est décédé lundi à l'âge de 74 ans, a annoncé sa famille mardi.

«Atteint de la maladie de Parkinson, il s'est éteint paisiblement entouré de ses proches», indique sa fille dans un communiqué. Hilton McConnico, né le 13 mai 1943 à Memphis, «chevalier de la légion d'honneur, enfant du Tennessee, poète parisien», comme le décrit sa famille, travailla avec la maison Hermès, dessina des collections pour les cristalleries Saint-Louis et Daum. Créateur de mode, décorateur, photographe, designer, peintre, illustrateur, scénographe, il était autodidacte. A 16 ans, il créa à New York sa propre maison de couture et découvrit Paris grâce au magazine Vogue, après avoir remporté un concours en dessinant des robes de bal. Il revint dans la capitale française deux ans plus tard, pour ne plus la quitter. Employé par Ted Lapidus puis Yves Saint Laurent, il travailla aussi pour le cinéma et le théâtre. Il remporta un César en 1983 pour le décor de «La lune dans le caniveau» de Jean-Jacques Beineix. Il avait aussi dessiné un piano pour les pianos Pleyel.

GRÈCE

La bibliothèque nationale grecque a entamé son déménagement vers de nouveaux locaux

La bibliothèque nationale grecque a commencé ce mois-ci son déménagement vers ses nouveaux locaux athéniens de la fondation Niarchos, dans le cadre d'une modernisation d'un montant total de 10 millions d'euros, a-t-elle annoncé mardi. Le déménagement depuis l'actuel bâtiment du XIX^e siècle, au centre d'Athènes, vers les nouveaux locaux conçus par l'architecte italien Renzo Piano, a commencé le 8 janvier. D'ici trois mois, les 700.000 volumes devraient avoir

pris place sur les étagères de bois clair du Centre culturel de la Fondation Stavros Niarchos, un complexe ultramoderne situé en bord de mer, qui accueille également l'opéra national avec une salle de 1.400 places, et est devenu un lieu de promenade apprécié des Athéniens. La nouvelle bibliothèque peut accueillir jusqu'à deux millions de livres. Dans un communiqué, la bibliothèque nationale indique que 550 personnes se consacrent actuellement à cette

modernisation, pour un coût de 10,2 millions d'euros, que paieront environ pour moitié chacun la Fondation et l'Etat grec. «Il s'agit d'un projet particulièrement difficile et complexe, car il faut assurer que les collections soient traitées à la fois avec le minimum de dommages et le maximum de sécurité», précise la bibliothèque. Quatre pièces à température contrôlée abriteront les livres et manuscrits les plus rares, dont certains remontent au IX^e siècle.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Léo Matteï, brigade des mineurs

Réalisateur : Frédéric Berthe
Avec : Jean-Luc Reichmann, Mathilde Lebrequier



Quentin, le fils d'une ancienne amie de Léo Matteï installée à Marseille depuis plusieurs années, appelle ce dernier alors qu'il est poursuivi par un homme. Mais la communication est interrompue brutalement. Le lendemain, son cadavre est retrouvé sur une plage de la cité phocéenne. Sur place, l'inspecteur obtient l'autorisation de mener l'enquête avec la brigade locale de protection des mineurs.

france 2 23:30

20h55 le jeudi

MAGAZINE D'ACTUALITÉ



Kim Jong-un, la trentaine, est l'héritier d'un pays obsédé par la bombe atomique ; et cela depuis la fondation de la République par Kim Il-sung en 1948. En 2017, le jeune dictateur coréen a multiplié les provocations, prouvant que les autorités de Pyongyang pouvaient frapper le territoire nord-américain. Le 3 septembre, la Corée du Nord a même testé la bombe H, ce qui a provoqué un tremblement de terre. Pour savoir comment ce petit Etat d'Asie orientale coupé du monde en est arrivé là, d'anciens cadres du régime, ministres, diplomates, agents de la CIA et des spécialistes du nucléaire témoignent. A l'issue de cette diffusion, l'ancien ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin, évoque la situation géopolitique de la Corée du Nord et répond aux questions de Laurent Delahousse.

france 3 20:55

Jack Reacher

Réalisateur : Christopher McQuarrie
Avec : Tom Cruise, Rosamund Pike



Un tireur solitaire abat cinq personnes. Des empreintes sont retrouvées sur les lieux, et le coupable arrêté. L'homme ne se défend pas, mais demande que l'on contacte Jack Reacher... Mystérieux ancien militaire, ce dernier se présente au commissariat. Malgré ses méthodes expéditives et personnelles, Helen Rodin, l'avocate du tueur, lui demande de l'assister pour l'enquête. Reacher accepte, sans savoir qu'il est suivi.

CANAL+ 20:00

Vikings

Avec : Alexander Ludwig, Katheryn Winnick



En arrivant à Kattegat, Björn apprend qu'Harald et ses deux frères, Ivar et Hvitsek préparent une attaque contre sa mère, la reine Lagertha à la prochaine lune. Il mène discrètement son enquête afin de découvrir de quelle manière agiront les trois hommes. De son côté, Torvi constate avec amertume que Björn convoite une autre femme. Ubbe et son épouse fomentent un plan ingénieux pour s'emparer du trône.

6 21:00

Esprits criminels : unité sans frontières

Réalisateur : Alec Smight
Avec : Gary Sinise, Alana De la Garza



Jack Garrett et son équipe se rendent en Tanzanie où 23 membres d'un groupe d'une Eglise américaine ont été kidnappés. Pendant ce temps, Monty travaille avec Penelope Garcia pour trouver les proches des victimes.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1786

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

			6		3						
5			2		4						
7		8		9							
		3			6						
2	6					4	7				
		9			2						
		9	3		2						
	5		1			6					
9		7									

			8		4						
7			1		9						
	3		9		4						
		4			1						
5	1					3	8				
		9				5					
		8		5		1					
	2		7				9				
7		4									



"Le plagiat est la base de toutes les littératures, excepté de la première, qui d'ailleurs est inconnue."

* Jean Giraudoux

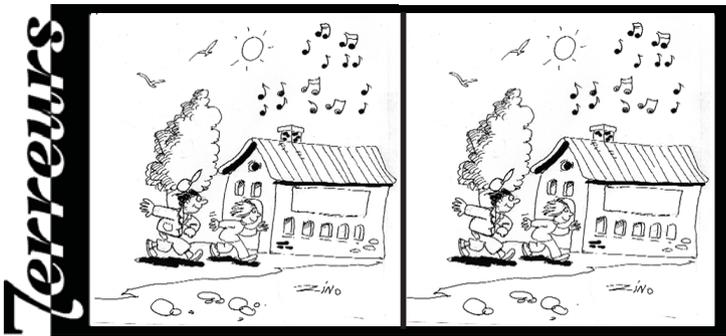
Mots croisés n°1786

- Verticalement :**
- Organelle cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
 - Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons
 - Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
 - Saison - Infini
 - Adoucir - Symbole représent-

Horizontalement :

- Religieuse placée sous le vocable de sainte Marie-Madeleine
- Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félins
- Grosse araignée
- Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
- Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Ecrivain italien
- Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
- Loi du silence (pl.) - Pronom personnel
- Formers des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
- Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
- Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à en égaler une autre
- Conifère - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
- Orient - Versiez des larmes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											



CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE HANDI-BASKET : 2 matchs reprogrammés pour le week-end

Le gouvernement du Japon a décidé de décerner l'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or et d'Argent à Mohamed Lazhari-Yamani, premier athlète à avoir représenté l'Algérie lors des Jeux Olympiques de Tokyo en 1964, a indiqué mercredi l'ambassade du Japon à Alger.

La Direction de l'organisation sportive (DOS) de la Fédération algérienne handisport (FAH) a reprogrammé deux matchs dans le cadre de la phase aller du Championnat national A de handi-basket, pour vendredi et samedi, a-t-on appris des organisateurs.

Le premier match opposera, vendredi (10h00) à Khemis El-Khechna, le club local de l'AK El-Khechna au CR El-Harrach. Cette rencontre devait se jouer le 16 décembre dernier au Gué de Constantine, mais elle n'a pas eu lieu après que les deux équipes se soient présentées sur le terrain avec des maillots de couleurs identiques. La commission de discipline, et en application du règlement officiel de basket-ball en fauteuils roulants, a

décidé de faire rejouer le match mais chez l'adversaire.

La seconde rencontre reprogrammée pour samedi à 10h00 à la salle de Gué de Constantine (Alger), concerne le CREH et Nour M'sila. Ce match n'avait pas été disputé à sa date initiale, le 30 décembre dernier, en



raison de la réquisition de la salle par la wilaya d'Alger. Avant ces deux matchs, l'AK El-Khechna occupe la 9^e et dernière position au classement avec 6 points (0 v, 6 d), alors que le CR El-Harrach est 7^e avec 8 unités (2v, 4d). Par contre, le club de Nour M'sila est 3^e avec 13 pts (6v, 1d), ex aequo avec le FC Boufarik (5 v, 3 d).

La phase aller a été dominée par le club de Nour Ham-

madi, champion d'hiver à l'issue de la 8^e et dernière journée de l'aller. Le club a signé un sans faute avec 16 unités sur 16 possibles (8 v, 0 d), devant l'IR Boufarik qui totalise 14 points (6 v, 2d).

Mise à jour du calendrier :

Vendredi 2 février 2018:
Khemis El-Khechna (10h00)
: A Khemis El-Khechna - CR El-Harrach

Samedi 3 février 2018:
Gué de Constantine (10h00)
: CR El-Harrach - Nour M'sila

Classement:	Pts	J
1. N Hammadi	16	8
2. IR Boufarik	14	8
3. N M'sila	13	7
-- FC Boufarik	13	8
5. ASHW Béjaïa	12	8
6. CBB Arréridj	9	8
7. CR El-Harrach	8	6
-- HM El-Eulma	8	7
9. AK El-Khechna	6	6

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 2018: Les photographes de l'agence Reuters privés de cérémonie d'ouverture

Les photjournalistes de l'agence Reuters n'auront pas accès à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang, le 9 février, rapporte l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Selon le Comité international olympique, l'agence de presse londonienne a publié des images de répétitions de la cérémonie d'ouverture, alors qu'elles étaient sous embargo, c'est-à-dire interdite de publication avant une date donnée. Le Comité international olympique désapprouve la distribution de laissez-passer [aux photographes de] Reuters pour la cérémonie d'ouverture, précise l'agence sud-coréenne. Les images incriminées montrent notamment les répétitions de l'allumage de la flamme olympique, prises le 28 janvier. Rapidement, l'agence Reuters a publié un communiqué demandant à ses clients



ayant déjà reçu les images de ne pas les publier, expliquant qu'elles avaient été envoyées par erreur. Quant au photographe des clichés incriminés, il a vu son accréditation annulée pour l'ensemble des Jeux. Le comité d'organisation

des Jeux de Pyeongchang a annoncé son intention de renforcer les pénalités contre les médias et les journalistes qui violent les embargos, notamment en ce qui concerne les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux.

HANDBALL / DIVISION EXCELLENCE (MESSIEURS) : Reprise de la compétition le 9 février



Le Championnat d'Algérie de handball, division Excellence (messieurs), suspendu depuis fin novembre 2017 en raison de la CAN-2018, reprendra ses droits le 9 février prochain avec le déroulement de la 5^e journée de compétition, a annoncé mardi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

Le Président de la FAHB Labane Habib, avait annoncé cette trêve après des

consultations avec les clubs de l'Excellence, pour permettre à la sélection nationale de préparer de la Coupe d'Afrique des nations 2018 disputée du 17 au 27 janvier au Gabon.

L'Algérie a terminé 6^e de la 23^e édition de la CAN après sa défaite samedi devant le Gabon (24-23) en match de classement. Il s'agit de la plus mauvaise participation algérienne en 22 phases finales de CAN

disputées. Après 4 journées du championnat, le GS Pétroliers et l'IC Ouargla, vaincus depuis le début de la compétition, dominent, respectivement, la poule «A» et «B» avec 8 points.

La FAHB a également indiqué que le Championnat féminin, Excellence dames, dominé par le HBC El-Biar (18 points), reprendra également le 9 février avec le déroulement de la 10^e journée.

SPORT : Mohamed Yamani sera décoré de l'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or et d'Argent (Japon)

Le gouvernement du Japon a décidé de décerner l'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or et d'Argent à Mohamed Lazhari-Yamani, premier athlète à avoir représenté l'Algérie lors des Jeux Olympiques de Tokyo en 1964, a indiqué mercredi l'ambassade du Japon à Alger. Selon la même source, la cérémonie de décoration aura lieu dimanche à 15h00 à la résidence de l'ambassadeur à Alger. Ancien champion de France en gymnastique dans les années 1960, Mohamed Lazhari-Yamani avait résisté à toutes les offres et pressions de ses dirigeants de l'époque, optant sans hésitation pour les couleurs nationales algériennes. Agé de 79 ans, Mohamed Lazhari-Yamani, qui avait présidé aux destinées de la Fédération algérienne de gymnastique plusieurs fois, est actuellement directeur du Musée Olympique algérien.

VOLLEY-BALL SUPER-DIVISION MESSIEURS : Le programme de la 13^e journée

Vendredi :

Poule A :

O El-Kseur - NR Bordj Bou Arréridj (16h00)
RC M'sila - CS Sétif (17h00)
PO Chlef - OMK El-Milia (17h00)
NC Béjaïa - ES Tadjanet (17h00)

Classement :

	Pts	J
1. NRBB Arréridj	35	12
2. NC Béjaïa	23	12
3. OMK El-Milia	22	12
4. PO Chlef	20	12
5. ES Tadjanet	19	12
6. RC M'sila	15	12
7. CS Sétif	7	12
8. O El-Kseur	3	12

Poule B :

WA Tlemcen - MB Béjaïa (11h30)
JSC Ouled Adouan - GS Pétroliers (16h00)
EF Ain Azel - ES Sétif (16h00)
MCB Laghouat - N Zerrouak (17h00)

Classement :

	Pts	J
1. GS Pétroliers	34	12
2. ES Sétif	28	12
3. JSCO Adouane	24	12
4. WA Tlemcen	20	12
5. N Zerrouak	13	12
6. MB Béjaïa	10	12
7. EF Ain Azel	9	12
8. MCB Laghouat	6	12

NATIONALE «UNE» DAMES :

Le programme de la 7^e journée

Poule A / Vendredi (10h00) :

ASW Béjaïa - CRT Toudja

Samedi (15h00) :

NR Chlef - GS Pétroliers

Exempt : WA Béjaïa

Classement :

	Pts	J
1. NR Chlef	12	5
2. GS Pétroliers	11	4
3. WA Béjaïa	6	5
4. ASW Béjaïa	4	5
5. CRT Toudja	3	5

Poule B / Vendredi (15h00) :

NC Béjaïa - MB Béjaïa

Samedi (11h00) :

Seddouk VB - RU Ben-Aknoun

Exempt : RC Béjaïa

Classement :

	Pts	J
1. NC Béjaïa	14	5
2. MB Béjaïa	8	4
-- Seddouk VB	8	5
4. RC Béjaïa	6	5
5. RU Ben-Aknoun	0	5

TRANSFERT: Sofiane Hanni signe au Spartak Moscou pour trois ans et demi (club)

L'international algérien Sofiane Hanni s'est engagé avec le Spartak Moscou pour un contrat de trois ans et demi en provenance d'Anderlecht, a annoncé mercredi le club russe de première division sur son site officiel.

"Le FC Spartak Moscou et le FC Anderlecht ont signé un contrat de transfert de l'international algérien Sofiane Hanni. L'accord avec le milieu de terrain de 27 ans est conclu pour trois ans et demi", écrit le club moscovite sans préciser le montant de la transaction.

Selon la presse belge, Hanni quitte Anderlecht pour le Spartak Moscou, l'actuel numéro 3 de Russie, pour un transfert estimé à 8 millions d'euros. Le joueur algérien va toucher plus de 1,5 million net par saison.

Hanni sera le premier joueur algérien à évoluer au Spartak Moscou. Il ne sera toutefois pas le premier Maghrébin à jouer dans la capitale russe puisque le Marocain Mbarek Boussoufa a joué au Lokomotiv de 2013 à 2016.

Malgré le luxe, il n'y a jamais vraiment trouvé le bonheur. Le championnat russe ne reprendra que le 4 mars, avec un déplacement du Spartak chez le Lokomotiv Moscou, leader avec 8 points d'avance sur son adversaire du jour et le Zenit. L'aventure russe d'Hanni débutera toutefois le 15 février en Ligue Europa où le Spartak est toujours qualifié.

L' Athletic Bilbao se déplacera à Moscou en seizièmes de finale aller. Le Spartak vient de la Ligue des champions où il a perdu son dernier match 7-0 à Liverpool en décembre 2017. Hanni est attendu jeudi à Marbella (Espagne), où le club russe effectue un stage de préparation sous la conduite de l'entraîneur italien Massimo Carrera.

L'Algérien a rejoint Anderlecht en 2016. Il avait été sacré meilleur buteur du championnat de Belgique lors de la saison 2015-2016 (17 buts) et a été aussi choisi meilleur joueur de la saison sous le maillot du FC Malines.

Giroud à Chelsea, Batshuayi prêté à Dortmund

L'attaquant français Olivier Giroud, barré par l'arrivée de Pierre-Emerick Aubameyang à Arsenal, a rejoint Chelsea, qui prête le Belge Michy Batshuayi à Dortmund, ont annoncé hier les clubs concernés.

Ce jeu de chaises musicales est la conséquence du départ de Dortmund d'Aubameyang, qui a officiellement rejoint les Gunners plus tôt dans la journée. Giroud a signé un contrat de 18 mois à Chelsea, tandis que Batshuayi est prêté "jusqu'à la fin de la saison" au BVB.

TRANSFERT Djabou (ES Sétif) officialise son engagement avec Al-Nasr d'Arabie saoudite

Le milieu offensif international algérien de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Abdelmoumen Djabou a officialisé ce mercredi à Riyad son engagement avec la formation saoudienne d'Al-Nasr à titre de prêt pour quatre mois, avec option d'achat, a annoncé le club sur son compte Twitter.

"J'ai signé mon contrat avec Al-Nasr, j'espère contribuer à la réussite de ce grand club qui est soutenu par un large public", a affirmé Djabou peu après la signature du contrat, en compagnie du président du conseil d'administration du club Salmane Ben Fahd Al Malek.

Le président de l'ES Sétif Hassan Hammar a affirmé mardi que le prêt de Djabou s'est concrétisé pour 500.000 euros, "dont 300.000 euros ira au joueur", expliquant que le joueur retournera à l'Entente "dans le cas où l'équipe parviendrait à se qualifier à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique".

Outre Djabou, Al-Nasr a également assuré cet hiver les services de l'attaquant congolais Junior Kabananga (ex-FC Astana/Kazakhstan) et du milieu de terrain tunisien Sassi Ferjani (ex-ES Tunis/Tunisie). Djabou (31 ans) a prolongé en dé-

cembre dernier son contrat avec l'ESS pour une saison et demie, soit jusqu'en juin 2019. Le milieu offensif sétifien a retrouvé les rangs de l'équipe nationale en novembre dernier avec l'arrivée à la barre technique de Rabah Madjer, en remplacement de l'Espagnol Lucas Alcaraz. Il s'agit de la deuxième expérience à l'étranger pour Djabou, qui avait porté auparavant les couleurs de la formation tunisienne du Club Africain avec laquelle il avait décroché le titre de champion de Tunisie en 2015 avant de retourner à Sétif en



2016. Il devient le troisième international algérien à rallier l'Arabie saoudite cet hiver après le portier Rais M'bolhi, qui s'est engagé pour six mois, en plus d'une option pour une saison supplémentaire avec Al-Ittifaq et Brahim Chenihi recruté par Al Fateh pour un an et demi.

DIVISION NATIONALE AMATEUR (GR. OUEST) : Leader incontesté, l'ES Mostaganem s'enlise dans la crise

L'ES Mostaganem, leader incontesté de la division nationale amateur (DNA) de football (Gr.

Ouest) fait face à une grave crise financière qui a poussé les joueurs et le staff technique à enclencher une grève depuis lundi.

L'ESM, qui a mis un pied en Ligue 2 grâce à ses 16 points d'avance sur le dauphin le CRB Ain Oussera, risque ainsi d'être freiné dans son élan à cause de ses interminables problèmes financiers.

Le président du club, Charef

Bencheni avait, à maintes reprises, déploré l'absence de toute forme d'aide de la part des autorités locales ainsi que les industriels de la ville, non sans brandir la menace de jeter l'éponge.

Ce responsable s'est dit d'ailleurs incapable de continuer à subvenir seul aux besoins de sa formation, malgré une aide de l'ordre de 10 millions de dinars qu'avait débloquée, il y a quelques semaines, le wali.

Aux yeux de Charef, cette aide demeure insuffisante au

vu des charges de l'équipe qui a démarré la phase retour tambour battant en allant s'imposer sur le terrain du SCM Oran, samedi passé pour le compte de la 16^e journée.

Il faut dire que l'entraîneur Mokhtar Assas et ses joueurs se sont montrés, dans des déclarations à la presse, tous solidaires avec leur direction, estimant que la balle est désormais dans le camp des autorités locales, contraintes d'intervenir pour éviter des lendemains incertains à leur club. A Mostaganem, où l'on

se prépare à réceptionner le stade olympique, un véritable bijou, qui a subi depuis près de deux années des travaux de réaménagement et de rénovation, l'on espère que la joie de la montée en Ligue 2 qui se profile à l'horizon ne soit pas gâchée par cette crise financière qui risque de tout remettre en cause. Certes, l'écart séparant l'ESM de ses proches poursuivants est sécurisant, mais le championnat est encore long, puisqu'il reste encore pas moins de 14 journées à disputer.

Le programme de la 17^e journée

Gr. Centre :

Programme de la 17^e journée du Championnat national amateur de football, groupe Centre, prévue samedi :

NC Magra - CR Béni Thour (14h00)
WA Boufarik - IB Lakhadaria (14h00)
MB Rouissat - RC Boumerdès (14h00)
JS Haï El Djabel - US Oued Amizour (15h00)
ES Ben Aknoun - RC Arbaâ (15h00)
NARB Réghaïa - JSD Jijel (15h00)
US Béni Douala - WR M'sila (15h00)

Reporté au mardi 6 février (15h00) :
IB Khemis El-Khechna - CRB Dar El Beïda

Classement :	Pts J
1). ES Ben Aknoun	34 16
2). US Béni Douala	33 16
3). RC Arbaâ	32 16
4). NC Magra	29 16
5). WA Boufarik	26 16
6). RC Boumerdès	25 16
7). JS Haï El Djabel	23 16
8). IB Khemis El Khechna	21 16
--). NARB Réghaïa	21 16
10). IB Lakhadaria	19 16
11). JSD Jijel	18 16
12). WR M'sila	17 16
--). CRB Dar El Beïda	17 16
14). CR Béni Thour	16 16
15). MB Rouissat	12 16
16). US Oued Amizour	8 16.

Gr. Est :

Programme de la 17^e journée du Championnat national amateur de football, groupe Est, prévue vendredi et samedi :

Vendredi (15h00) :
NRB Touggourt - US Tébessa
AB Merouana - Hamra Annaba
HB Chelghoum Laïd - MO Constantine
E Collo - USM Ain El-Beïda
USM Annaba - US Chaouia
CRB Kaïs - MC Mekhadma
AS Khroub - USM Kenchela

Samedi (15h00) :
CR Village Moussa - AB Chelghoum Laïd

Classement :	Pts J
1). USM Annaba	33 16
2). NRB Touggourt	30 16
3). HB Chelghoum Laïd	29 16
--). USM Khenchela	29 16
5). AS Khroub	28 16
6). US Chaouia	25 16
7). MO Constantine	24 16
8). AB Chelghoum Laïd	21 16
9). US Tébessa	20 16
--). CRB Kaïs	20 16
11). AB Merouana	19 16
12). MC Mekhadma	16 16
--). CR Village Moussa	16 16
14). Hamra Annaba	14 16
15). USM Ain El-Beïda	11 16
16). E Collo	7 16.

Gr. Ouest :

Programme de la 17^e journée du Championnat national amateur de football, groupe Ouest, prévue samedi à partir de 14h00 :

IRB El Kerma - US Remchi
CRB Ben Badis - OM Arzew
SA Mohammadia - ESM Koléa
USMM Hadjout - ASB Maghnia
CRB Ain Oussera - RCB Oued Rhioù
CRB Sendjas - SCM Oran
IRB Maghnia - MB Hassasna
ES Mostaganem - SKAF Khemis

Classement :	Pts J
1. ES Mostaganem	43 16
2. CRB Ben Badis	28 16
3. ASB Maghnia	26 16
4. SA Mohammadia	24 16
--. SKAF Khemis	24 16
6. RCB Oued Rhioù	23 16
--. MB Hassasna	23 16
8. ESM Koléa	22 16
--. CRB Ben Badis	22 16
10. US Remchi	21 16
11. IRB El Kerma	18 16
--. OM Arzew	18 16
13. SCM Oran	17 16
14. IRB Maghnia	14 16
15. CRB Sendjas	11 16
--. USMM Hadjout	11 16.

TRANSFERT Le Gabonais Aubameyang au centre d'entraînement d'Arsenal (médias)

L'attaquant du Borussia Dortmund Pierre-Emerick Aubameyang est arrivé mardi en début d'après-midi au centre d'entraînement d'Arsenal pour avoir des discussions sur un possible transfert, selon plusieurs médias britanniques et allemands. La chaîne d'information sportive Sky Sports News a montré un van aux vitres teintées en noir arriver au centre d'entraînement de London Colney, au nord de Londres, assurant que le joueur et son entourage étaient à l'intérieur. Selon le journal allemand Bild et la télévision britannique, Aubameyang et son père avaient un peu plus tôt quitté l'aéroport de Dortmund dans un jet privé à destination de Londres. Selon plusieurs médias britanniques, le club londonien serait enfin sur le point de s'offrir l'attaquant pour une soixantaine de millions de livres. Toutefois, si le club allemand a donné son accord pour un départ du Gabonais, il est conditionné à l'arrivée d'un nouvel attaquant dans la Ruhr.

FRANCE/COUPE DE LA LIGUE Le PSG qualifié pour sa 5e finale consécutive

Le Paris SG, quadruple tenant du titre, s'est qualifié pour sa cinquième finale de Coupe de la Ligue française consécutive en allant battre Rennes 3 à 2 mardi. Les buts parisiens ont été inscrits par Meunier (24e), Marquinhos (53e) et Lo Celso (58e), mais Mbappé a reçu le premier carton rouge de sa carrière pour une vilaine faute par derrière sur Sarr (63e). Rennes est revenu en toute fin de match sur des buts de Sakho (85e) et Prcic (90+2). Après avoir battu Lyon, Bastia, Lille et Monaco lors des finales précédentes, le PSG sera opposé cette fois au vainqueur de la seconde demi-finale, qui oppose Monaco à Montpellier mercredi soir. L'arbitre Mikael Lesage a fait appel à la vidéo à trois reprises, pour refuser un but à chaque équipe, et pour se faire assister sur la faute par derrière qui a conduit à l'exclusion de Mbappé (63e). Il s'agissait de la première exclusion de la jeune carrière de Mbappé, après cette faute spectaculaire et maladroite sur Sarr: le Parisien lui a marché sur le mollet, déchirant au passage la chaussette du Rennais, qui n'a pas pu reprendre sa place et a dû être remplacé. L'international français Lassana Diarra, nouvelle recrue du PSG, a fait sa première apparition sous les couleurs parisiennes en toute fin de match.



COUPE D'ALGÉRIE (8ES DE FINALE)

Le CR Zaouia honoré par le wali de Blida avant son match contre l'US Belkheir



Le wali de Blida Mustapha Layadhi a honoré, mardi, l'équipe du CR Zaouia, à quelques jours de son match des 8es de finale de la Coupe d'Algérie de football (seniors) contre l'US Belkheir (Guelma), en lui accordant des subventions financières.

A cette occasion, le wali a loué les efforts fournis par cette équipe pour atteindre ce stade de compétition, tout en appelant à travailler davantage, et "pourquoi pas aller le plus loin possible dans cette Coupe d'Algérie", leur a-t-il souhaité. Le chef de l'exécutif a, également, affirmé aux joueurs présents à cette cérémonie, sa disponibilité à aider les jeunes joueurs de cette équipe, dont la moyenne

d'âge est de 23 ans, à poursuivre leurs études ou suivre une formation, parallèlement à leur carrière sportive. Les dirigeants du CR Zaouia, ont reçu, à l'occasion, deux aides financières l'une destinée à la prise en charge de leur déplacement prochain vers Guelma pour le match de coupe d'Algérie, et l'autre pour la gestion de l'équipe. L'entraîneur du Club, Reda Zouani a souligné que cet

hommage va inciter davantage les joueurs à travailler plus pour obtenir de meilleurs résultats, estimant que cette "qualification honore la wilaya de Blida". Il a, en outre, lancé un appel pour le parachèvement du stade de Zaouia, car l'équipe est actuellement contrainte de jouer au stade de Beni Tamou, où elle n'a aucune liberté de programmation de ses entraînements et matchs. Pour sa part, le prési-

dent du club, Mayouf Mohamed a estimé que le chemin est encore long pour le CR Zaouia et que beaucoup de travail reste à faire pour espérer atteindre nos objectifs", a-t-il ajouté. Le CR Zaouia affrontera l'US Belkheir (Guelma) samedi prochain pour le compte des 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie avec l'objectif de décrocher une qualification historique pour les quarts de finale.



Quatre chocs entre clubs de L1, CRB-MCA en tête d'affiche

Le détenteur de la Coupe d'Algérie de football, le CR Belouizdad, défendra son trophée face au MC Alger dans un derby algérois alléchant, pour le compte des 1/8 de finale de l'épreuve populaire, prévus jeudi, vendredi et samedi qui verront six autres pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis s'affronter. Très mal en point en championnat avec une 11e place au classement, le Chabab devra passer l'écueil du "Doyen" s'il veut conserver sa couronne. Les deux formations algéroises se sont rencontrées au stade du 5-juillet samedi dernier dans le cadre de la 18e journée du championnat sans pouvoir se départager (0-0).

La JS Saoura, vainqueur de l'ES Sétif en 16es de finale (1-0), est appelée à rééditer le même exploit face à l'USM Alger, considérée comme l'un des spécialistes de Dame Coupe. Le club de Béchar, qui reste sur deux revers en championnat, va certainement puiser dans ses ressources pour venir à bout de l'USMA, sous la houlette de son nouvel en-

traîneur Karim Khouda.

Les deux clubs se sont déjà rencontrés en 32es de finale de l'édition de 2013. Les Algérois s'étaient alors imposés à Béchar (1-0) grâce à un but signé Farouk Chafai. L'USM Bel-Abbès, vainqueur de la Coupe d'Algérie en 1991, affrontera l'US Biskra, dans une autre affiche attendue entre clubs de Ligue 1. Battu à domicile lors de la précédente journée du championnat face au CS Constantine (2-1), le club de la "Mekerra" doit relever la tête pour éviter de sombrer dans la crise. La lanterne rouge de la Ligue 1 l'USM Blida, qui refuse d'abdiquer en championnat, défiera le DRB Tadjenanet, dans le quatrième duel entre formations de l'élite. Le Difaâ traverse une mauvaise passe qui a précipité le limogeage de son entraîneur Omar Belatoui, à l'issue du revers concédé à domicile face à l'USM Alger (3-0). L'USMB, dont le maintien en Ligue 1 est difficile à assurer, compte aller jusqu'au bout dans cette compétition qui constitue "une motivation sup-

plémentaire", selon son président Chouaïb Alim. La JS Kabylie, reléguable au terme de la 18e journée du championnat, sera en appel à Alger pour croiser le fer avec le CRB Dar El-Beïda (Div. nationale amateur) dans un match piège pour les "Canaris". L'AS Ain M'lila, 2e au classement du championnat de Ligue 2, n'aura a priori pas de difficultés pour passer l'écueil du MC El-Bayadh (Régionale 1), même si le facteur surprise n'est pas à écarter dans ce genre de rendez-vous. Le MO Béjaïa (Ligue 2), vainqueur du trophée en 2015, donnera la réplique au MC Oran, invaincu lors des sept derniers matchs, toutes compétitions confondues. Un match qui s'annonce disputé entre deux équipes aspirant à aller jusqu'au bout en Dame Coupe. Enfin, les deux petits poucets de ces 8es de finale, issus de la Régionale 1 en compagnie du MC El-Bayadh, en l'occurrence l'IR Belkheir et le CR Zaouia, vont s'affronter pour une qualification historique en quarts.

Manchester City offre 60 millions de livres à Leicester pour Riyad Mahrez

Manchester City a formulé une offre de 60 millions de livres (68M€) à Leicester City pour s'attacher les services de l'international algérien Riyad Mahrez, selon le site du quotidien britannique The Sun. Selon la même source, l'entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola souhaite engager l'un des meilleurs ailiers de la Premier League, l'Algérien Riyad Mahrez avant la clôture du mercato d'hiver. Les dirigeants de Manchester

City souhaitent renforcer leur attaque notamment après la blessure de l'attaquant allemand Leroy Sané dimanche dernier en match de coupe d'Angleterre. Leader incontesté du championnat d'Angleterre, Manchester City est qualifié pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions. Une compétition que l'ancien entraîneur du FC Barcelone souhaite remporter cette année avec les Citizens. Dernièrement, l'entraîneur de Leicester City, le français Claude Puel, a estimé que Riyad Mahrez, pourrait valoir 100 millions de livres cet été, à l'image des derniers transferts en Premier

League qui ont franchi la barre des 100 millions de livres au cours des 18 derniers mois. Selon The Sun, le coach de Manchester City a indiqué dans la journée que les contacts avaient commencé avec le joueur algérien et son club et que Mahrez est déterminé à quitter les Foxes cet hiver. Agé de 26 ans, l'ancien du Havre réalise une grosse saison avec 8 buts et 7 passes décisives en 22 matches de Premier League.

Pour rappel, Mahrez est arrivé en janvier 2014 chez les Foxes, il est lié au club jusqu'en juin 2020.

Selon Guardiola : «L'arrivée de Mahrez à Manchester City est compliquée»



L'entraîneur espagnol de Manchester City (Premier league anglaise de football) Pep Guardiola a estimé que le recrutement du milieu international algérien de Leicester City Riyad Mahrez était "compliqué", à moins de 24 heures de la fermeture de la période des transferts en Angleterre. "Mahrez à Manchester City? c'est la même chose que pour le cas d'Alexis Sanchez, le cas de Laporte, ce n'est pas le moment d'en parler. Je pense que c'est difficile. Avec Laporte (transféré à City en provenance de l'Athletic Bilbao), c'était une clause de rachat, il fallait payer, c'est tout. Quand il faut négocier, avec des exemples du passé, c'est toujours si compliqué", a affirmé Guardiola mardi soir lors d'un point de presse, à la veille de la réception de West Bromwich en championnat. L'actuel leader de Premier league s'est vu rejeter une troisième offre pour Mahrez estimée à 55 millions de livres (62 millions d'euros), selon le média Sky Sports. La même source souligne que Mahrez n'a pas fait le déplacement mardi avec ses coéquipiers à Liverpool pour affronter Everton ce mercredi soir (20h45) dans le cadre de la 25e journée du championnat, ce qui a alimenté davantage les spéculations concernant un éventuel départ du N.7 de l'équipe nationale. Mahrez (26 ans), dont le contrat avec les "Foxes" court jusqu'en 2020, réalise une grosse saison avec 8 buts et 7 passes décisives en 22 matches de Premier League. Il était également convoité par les deux autres cadors anglais : Liverpool et Arsenal. Le joueur était à deux doigts de quitter l'Angleterre l'été dernier, mais la direction des Foxes a rejeté toutes les offres, dont la plus importante est parvenue de l'AS Rome, ce qui a poussé l'Algérien à prolonger son aventure avec Leicester.



QUEL AVENIR POUR HEYNCKES ?

En réalité, le technicien allemand a toujours eu pour objectif de venir dépanner son club de cœur en attendant la nomination en 2018 d'un nouvel entraîneur. Son projet n'a pas changé puisqu'il envisage de mettre un terme à sa carrière en fin de saison mais le président du Bayern Munich espère le convaincre de poursuivre l'aventure au moins jusqu'en juin 2019. Même si Uli Hoeness assure n'avoir aucun plan B, la presse allemande évoque régulièrement les noms de Julian Nagelsmann (30 ans, Hoffenheim) et Thomas Tuchel (ex-Borussia Dortmund).



Pep Guardiola confirme pour Mahrez

En conférence de presse, l'entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola, a confirmé que des négociations étaient actuellement en cours avec Leicester pour Riyad Mahrez. Le technicien Catalan s'est tout de même montré sceptique quant à la possibilité d'un dénouement positif avant la fermeture du mercato.

« Actuellement, c'est la même situation que pour Alexis Sanchez ou Aymeric Laporte, ce n'est pas le moment d'en parler. Je pense que c'est difficile pour concrétiser cette opération... Pour Laporte, c'était une clause libératoire, il fallait juste payer et c'était bon. Quand il faut négocier, avec l'expérience, c'est toujours si compliqué » a déclaré Guardiola.

Dybala aurait choisi le Real Madrid...

Lionel Messi aurait mis son veto à la venue de Paulo Dybala au FC Barcelone. La star de la Juve souhaiterait rejoindre le Real Madrid en réponse.

Grand admirateur de Lionel Messi à ses débuts, Paulo Dybala (Juveventus de Turin, 24 ans) a été forcé de le reconnaître lorsqu'il a rencontré son idole en sélection : les deux hommes sont sportivement incompatibles. Face à cet état de fait, Messi — qui était favorable à la venue de son jeune compatriote au FC Barcelone — aurait revu sa position et, selon le Daily Express, « mis son veto » à tout transfert de Dybala chez les Blaugranas.

Vexé que son idole lui fasse barrage, Dybala aurait — toujours selon le tabloïd — décidé de répondre favorablement à l'intérêt du Real Madrid afin de se mesurer à Messi lors des Clasicos... Et le battre. Une information curieuse quand on se rappelle les propos tenus publiquement par Dybala dans un entretien à TyC Sports en novembre dernier : « Mon opinion sur Leo a toujours été extrêmement positive, c'est mon idole ! C'est un phénomène sur le terrain et un véritable exemple pour nous tous. »



ÖZIL AURAIT PROLONGÉ SON CONTRAT

Le sort de Mesut Özil serait scellé. Dixit BBC Sport, le milieu de terrain allemand devrait parapher un nouveau contrat avec Arsenal. Lié jusqu'en juin prochain avec le club de la capitale londonienne, le footballeur de 29 ans devrait remplir pour trois ans et demi, soit jusqu'en juin 2021. Par ailleurs, son salaire serait revu à la hausse pour atteindre environ 400 000 euros par semaine.

Aubameyang signe à Arsenal !

Le coup de billard à trois bandes entre Chelsea, Arsenal et Dortmund est en passe de se réaliser. En effet, alors que Michy Batshuayi est actuellement en pleine visite médicale du côté du club allemand où l'ancien attaquant de l'OM va s'engager dans les prochaines heures, les Gunners ont officialisé la signature de Pierre-Emerick Aubameyang via un contrat longue durée dont Arsenal n'a pas donné les détails. Le club précise cependant qu'il s'agit d'un transfert record pour lui.

Dans cette opération, il ne reste plus qu'à connaître la localisation exacte d'Olivier Giroud, puisque l'attaquant français des Gunners est lui désormais annoncé proche de Chelsea. Arsène Wenger ayant reconnu mardi soir que Giroud était sur le départ.



Mata a prolongé

Juan Mata s'est engagé pour une saison supplémentaire avec Manchester United. L'arrivée d'Alexis Sanchez n'a donc rien modifié pour le milieu de terrain international espagnol qui a paraphé un contrat pour un an de plus ce qui le lie aux Red Devils jusqu'en juin 2019. « Mata est un joueur important pour moi, c'est un joueur important pour l'équipe et il est important pour les autres joueurs », a reconnu José Mourinho pour Sky Sports.

Mata s'est dit ravi de faire partie de cette équipe. Rappelons que l'espagnol a lancé un mouvement d'importance, Common Goal, qui permet de donner des fonds à des associations. Il donne 1% de ses revenus comme de nombreux joueurs qui ont rejoint cette fondation.



ALGÉRIE - LIGUE ARABE

Messahel prendra part ce jour au Caire à une session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe sur El-Qods

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part aujourd'hui au Caire à une session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel consacrée à l'examen des derniers développements suite à la reconnaissance par l'administration américaine d'El-Qods comme capitale d'Israël, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette deuxième réunion ministérielle du genre consacrée à la question d'El-Qods intervient après l'annonce de la décision américaine qui a été rejetée par le communautarisme internationale à travers la résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 21 décembre 2017", a précisé le communiqué. Le Conseil ministériel extraordinaire de la Ligue arabe, auquel avait pris part M. Messahel le 9 décembre 2017, "avait adopté une position ferme à l'égard de la décision américaine qualifiée par l'Algérie de violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et de la légalité internationale et d'entrave à la relance du processus de paix", a rappelé la même source.

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA, L'A INDIQUÉ : « L'Algérie disposée à former des imams en Belgique »

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, a déclaré, mardi à Alger, que l'Algérie était disposée à former des imams en Belgique et que son expérience en matière de prévention contre l'extrémisme et de promotion de la culture de modération "peut être exportée vers d'autres pays". "Le ministère des Affaires religieuses est disposé à une coopération totale, à l'échange d'expériences et à la formation des imams en Belgique pour que l'islam qui y est pratiqué soit modéré au service de l'Etat de Belgique tout autant que l'islam en Algérie est au service de l'Etat", a affirmé M. Aïssa devant la presse à l'issue d'un entretien avec le vice-Premier ministre, ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, arrivé mardi à Alger pour une visite de travail de deux jours. "L'Algérie a une expérience en matière de prévention contre l'extrémisme et de formation d'Imams qui savent lier le nationalisme à l'islam et promouvoir la culture de la modération", a estimé le ministre, ajoutant que cette expérience peut être transposée à d'autres pays.

Pour sa part, le ministre belge a affirmé que sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères lui a permis de comprendre la politique suivie par l'Algérie en matière d'organisation du culte. La question de la formation des imams a été également abordée lors de cette audience, a-t-il indiqué avant d'ajouter que les pays européens et la Belgique "sont confrontés à des difficultés" pour trouver et former des imams.

Soulignant qu'il a été également question du problème de l'extrémisme religieux, M. Reynders a rappelé que son pays était aussi confronté au phénomène, saluant l'importance de tous les efforts fournis pour le prévenir à l'avenir à travers l'échange d'expériences et d'expertises pour promouvoir une pratique religieuse basée sur le respect des pays d'accueil.

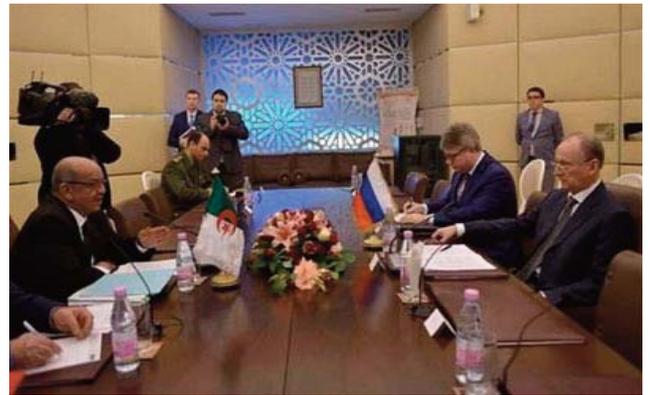
APS

ALGÉRIE - RUSSIE

Tenue de la troisième session du Dialogue stratégique bilatéral algéro-russe

La troisième session du Dialogue stratégique bilatéral algéro-russe sur les questions politiques et de sécurité s'est tenue mardi à Alger, sous la co-présidence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et du secrétaire du Conseil de sécurité de la Fédération de Russie, Nicolai Patruchev, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des échanges réguliers de concertation entre les deux pays, a permis de procéder à un échange de vues "dense et profond" sur les situations "de crises et de conflits" en Libye, au Mali et au Sahel, au Sahara occidental, en Syrie et en Irak, a précisé la même source. Elle a également été l'occasion d'aborder les questions liées à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, aux stratégies globales de déradicalisation ainsi qu'à la lutte contre le crime transnational organisé, a ajouté la même source. Les deux parties se sont félicitées de la "qualité" des relations bilatérales marquées par un échange "régulier et permanent" sur les "questions d'intérêt commun" et une volonté "renouvelée" de promouvoir "davantage" ces relations et de "conforter" le partenariat "stratégique" qu'ils entretiennent dans différents domaines, a souligné le communiqué du MAE. Les deux parties ont par ailleurs, souligné leur attachement à la nécessité d'œuvrer à promouvoir des "solutions politiques" aux crises par "le dialogue et la réconciliation, dans le respect des principes énoncés par la Charte des Nations Unies". Pour ce qui est de la lutte contre le terrorisme, il



a été convenu de "renforcer" la concertation bilatérale et la coordination au niveau international pour faire face à cette menace, notamment celle inhérente au retour des combattants terroristes étrangers. Cette session qui s'est déroulée dans une atmosphère "amicale et constructive" a permis aux deux pays de faire un "constat de convergence" de vues

s'agissant de l'ensemble des questions abordées. M. Nicolai Patruchev effectue une visite de deux jours en Algérie, à la tête d'une forte délégation représentant les différentes institutions russes. M. Mikhail Bogdanov, Vice-ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie a pris part à cette session.

ALGÉRIE - BELGIQUE

M. Ouyahia reçoit le ministre belge des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier le vice-Premier ministre, ministre fédéral belge des Affaires étrangères et européennes, Didier Reynders, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique

un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. M. Reynders avait exprimé, mardi à son arrivée à Alger, la volonté de son

pays de renforcer ses relations bilatérales avec l'Algérie, notamment en matière de consultations politiques et de coopération économique.

Le responsable belge a eu, à cette occasion, une séance de travail avec M. Messahel,

sanctionnée par la signature d'un mémorandum d'entente marquant l'engagement de l'Algérie et de la Belgique à renforcer leurs relations bilatérales et leur coopération dans les différents domaines.

L'Algérie et la Belgique s'engagent à renforcer leurs relations bilatérales

L'Algérie et la Belgique se sont engagées à insuffler une nouvelle dynamique à leurs relations bilatérales, à travers la signature mardi à Alger, d'un mémorandum d'entente lors d'une réunion de travail co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le vice-premier ministre, ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders.

"Nous venons de signer un mémorandum d'entente pour renforcer les consultations bilatérales, ce qui va nous permettre de travailler et de développer la coopération dans différents domaines, en vue de renforcer les relations algéro-belges", a déclaré M. Reynders à l'issue de la séance de travail l'ayant réuni avec M. Messahel. Cette réunion a permis, en premier lieu, d'examiner les voies et moyens de "relancer" la coopération économique, a-t-il indiqué, précisant qu'"une série d'initiatives seront prises, à cet effet, afin de cibler des domaines de partenariat tels que les technologies vertes, l'économie d'énergie et les énergies renouvelables, le traitement des déchets, ainsi que le traitement et la distribution de l'eau".

Le ministre belge a mis, également, en avant le secteur du tourisme, exprimant la disposition de son pays à "renforcer sa coopération avec l'Algérie dans ce domaine, à travers notamment l'aug-

mentation du nombre de fréquences des vols vers l'Algérie, pour le passer de 7 à 10 vols par semaine". La rencontre a, en outre, permis aux deux parties d'aborder d'autres questions d'intérêt commun, vu que les deux pays "partagent des préoccupations communes", a-t-il dit, citant "le changement climatique, la lutte contre le terrorisme et le radicalisme, avec notamment le retour de combattants étrangers de Syrie et d'Irak". "Nous sommes confrontés au retour de combattants étrangers (de Syrie et d'Irak). Nous allons, donc, voire comment échanger les meilleures pratiques (pour y faire face)", a-t-il dit, affirmant, à ce propos, qu'il allait rencontrer le ministre des Affaires étrangères et des Wakfs pour discuter de la question de déradicalisation. Abordant le phénomène migratoire, M. Reynders a estimé que la Belgique et l'Algérie étaient dans des situations "de plus en plus similaires, en étant des pays de destination et de transit". "Il y a une volonté de renforcer les relations bilatérales, à travers, notamment la multiplication des visites de haut niveau (de part et d'autre)", a-t-il souligné, en annonçant les prochaines visites en Algérie, des ministres belges de l'Intérieur et de la Défense. De son côté, M. Messahel a souligné la "nécessité" pour les deux pays de renforcer leurs relations bilatérales, notant la décision commune

de mettre en place, à cet effet, un "mécanisme de consultation permanente". La réunion a permis également d'"expliquer la nouvelle stratégie de l'Algérie pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures, à travers la diversification de son économie, en optant pour le développement de l'agriculture, du tourisme et d'autres secteurs susceptibles de dégager des opportunités de partenariat", a-t-il expliqué. La question migratoire a été, aussi, évoquée, a ajouté M. Messahel, relevant que "cette question nous interpelle tous, et surtout la migration clandestine. Une question qu'il faut prendre en charge sur le plan bilatéral, mais aussi à travers une approche globale, d'où la nécessité d'avoir une convergence de vues" pour y faire face. Il s'agit également du volet sécuritaire, où les deux parties ont procédé à un "échange de vues en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, le crime organisé, ainsi que la situation en Libye et dans la région du Sahel", a-t-il indiqué. Il a souligné que "nous donnons toujours la primauté aux efforts qui sont engagés au niveau des organisations internationales sur la Libye, notamment les Nations unies mais aussi l'Union africaine qui déploie des efforts pour le règlement de certains conflits en Afrique, tels qu'en Afrique centrale, la République démocratique du Congo, et le Sahara Occidental".